

Le mot du président p. 2	Nourrir la vie scientifique p. 35-37
Le mot de la directrice p. 3	Informier, diffuser, éclairer p. 38-42
Faits marquants 2014 p. 4-5	Un institut de dimension internationale p. 43-45
Parcours de vie, trajectoires familiales p. 6-13	Un réseau scientifique p. 46-49
Questions démographiques, enjeux politiques p. 14-21	Investissements d'Avenir p. 50-52
Affronter les risques de l'existence p. 22-29	Former les chercheurs de demain p. 53-55
Les enquêtes de recherche p. 30-34	Chiffres clés 2014 p. 56-57
	Gouvernance et organisation p. 58-60

SOMMAIRE

Directrice de la publication : Chantal Cases
Coordination et rédaction : Direction de la communication
Conception et rédaction : Mathieu Arbogast
Conception graphique et réalisation : Isabelle Milan
Couverture : Gaëtan Heuzé, www.powerbiscuit.com

Remerciements à toutes les personnes de l'Ined qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport.

“

Au moment où l'on va bientôt fêter les 70 ans de l'Ined et sans revenir pour autant sur une histoire brillante, je voudrais insister, afin de marquer le chemin parcouru, sur la place tenue par l'institution au plan international. La reconnaissance de l'Ined à travers le monde est aujourd'hui incontestable, elle est d'autant plus à souligner que l'on se plaint généralement d'une présence insuffisante de la recherche française en sciences sociales à l'extérieur de l'hexagone.

Or, par la valeur de ses chercheurs, la pertinence de ses analyses et la richesse des thématiques abordées, l'Ined contribue non seulement au rayonnement de la démographie française, mais aussi plus largement à celui de l'ensemble des sciences qui contribuent à l'étude de la population. Bien évidemment, cette reconnaissance se lit dans les articles publiés dans les grandes revues internationales tout comme dans les citations des travaux faits par la maison, mais il est aussi visible dans la présence des chercheurs lors des congrès internationaux qui touchent aux questions de population. Non seulement il serait peu concevable de ne pas répondre présent, mais les chercheurs de l'Ined sont chaque fois nombreux à y participer. Sans pour autant citer toutes les manifestations concernées, la liste serait longue, je me contenterai d'évoquer de manière significative le rendez-vous annuel de *Population Association of America*, tout comme en 2014 celui de l'AIDELF (Association Internationale des Démographes de Langue Française) ou encore celui de l'EAPS (*European Association for Population Studies*). L'Ined ne manque à l'appel à aucun de ces moments importants de la vie scientifique.

Il entretient aussi des relations fortes avec les meilleurs chercheurs du domaine et les échanges sont nombreux. C'est d'ailleurs une fierté pour l'institut d'accueillir des collègues de renom, comme ce fut le cas cette année avec John R. Wilmoth ou Ron Lesthaeghe, pour des conférences qui ont connu un grand succès. L'institut continue d'ailleurs d'étendre année après année son réseau de partenaires, au niveau international (sous la forme d'accords cadres notamment), et bien entendu en France également.

Enfin, on ne saurait conclure sans évoquer le fait que la position centrale de l'Ined dans les sciences de la population est indissociable de ses activités d'édition. Sans revenir sur les publications les plus connues, je m'en tiendrai volontairement à l'exemple des manuels qu'il publie en tant qu'éditeur, dont le dernier en date met brillamment à disposition des lecteurs francophones les textes importants des théories de la fécondité.

En constant renouvellement de ses thématiques et de ses forces vives, l'Ined me paraît en bonne forme pour aborder l'année 2015 et célébrer avec fierté une longévité tout aussi légitime que méritée ! ”



Le mot du président
Patrice DURAN

“

L'année 2014 fut riche en évaluations, qui toutes ont souligné la bonne santé de l'Ined. Le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur a tout d'abord rendu un rapport très favorable sur la production scientifique des unités de recherche, pour poursuivre par l'évaluation du fonctionnement de l'établissement.

Ces bilans d'évaluation montrent la qualité de la production scientifique des travaux de l'Ined, et le dynamisme de l'ensemble de l'institut. Ainsi, l'Ined participe activement aux programmes « Investissements d'Avenir » lancés à partir du Grand Emprunt. La vitalité du laboratoire d'excellence Individus, Population et Sociétés (iPOPs) en témoigne. Ce labex occupe désormais un rôle central dans la démarche partenariale de l'Ined en France ainsi que dans la politique doctorale et post-doctorale indispensable au renouvellement de la recherche en démographie.

Chaque année, de nouveaux projets sont lancés, explorant des thématiques nouvelles comme la démographie des populations homosexuelles, ou les déterminants et conséquences des parcours éducatifs. D'autres parviennent à leur terme autour d'un colloque final ou de publications, comme le projet « Des lieux aux liens » ou « Protection sociale et comportements démographiques en longue période, de 1800 à nos jours ». Chaque projet traverse de nombreuses étapes entre sa conception, les enquêtes de terrain, et la communication de résultats. Notre rapport d'activité réserve à ces derniers une large part, afin d'apporter à ses lecteurs une meilleure connaissance des questions de population contemporaines.

L'ensemble des personnels de l'Ined, chercheurs et « ITA » (ingénieurs, techniciens, administratifs), titulaires comme contractuels, se sont mobilisés autour de ces réalisations tout au long de l'année, et je tiens à les en remercier. Les recherches de l'institut ne peuvent en effet voir le jour que grâce à l'ensemble des services et agents qui apportent leur concours. Production d'enquêtes, traitement et mise à disposition des données, publication de résultats, organisation de colloques, accueil de chercheurs et de doctorants, le cycle de la recherche ne s'interrompt jamais. ”



Le mot de la directrice
Chantal CASES

Janvier

PUBLICATION
Giancarlo Camarda et ses coauteurs explorent la diversité du vieillissement des espèces dans la revue *Nature*




ENQUÊTE
fin de la collecte de l'Étude des Parcours Individuels et Conjugaux, avec plus de 11 000 entretiens réalisés

Février

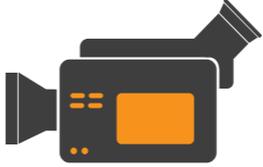
ÉDITIONS
l'Ined est présent comme chaque année au salon du livre de Paris (20-23 mars)



Mars

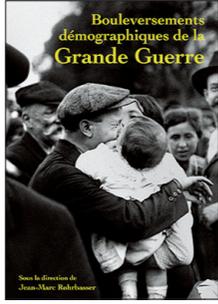
Juillet

VIDÉOS
les mini-conférences des « rencontres de la démo » du 10 juillet, à l'occasion de la Journée Mondiale de la Population, sont disponibles en ligne



Août

ÉDITIONS
l'Ined publie un recueil d'articles épuisés ou inédits sur les aspects démographiques de la Grande guerre 1914-18

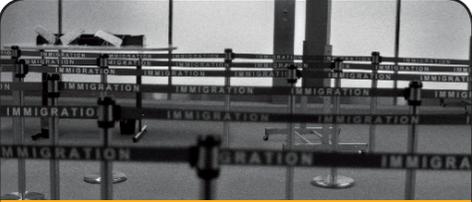


Octobre

ENQUÊTE
les 18 300 enfants de la cohorte Elfe ont 3 ans 1/2 : enquête par téléphone et au domicile



Avril



PUBLICATION
le document de travail de Cris Beauchemin examine les politiques mises en œuvre pour *Entraver les migrations* et leurs résultats contestables

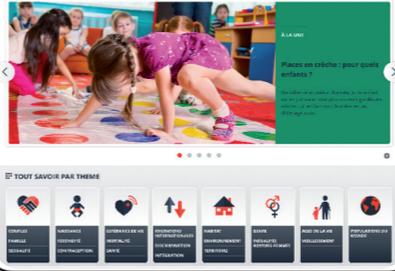
Mars



COLLOQUE
international à l'Ined les 25 et 26 mars, sur « Allaitement et pratiques de sevrage » depuis la préhistoire

Septembre

INTERNET
le site internet de l'Ined, entièrement bilingue, fait peau neuve : navigation plus fluide, tous supports (tablettes, smartphones...)



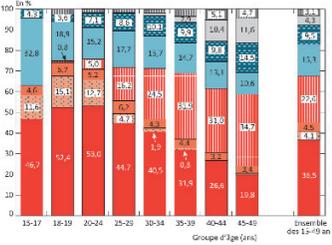
Octobre



COLLOQUE
séminaire international MODICOD-DIMOCHA, les 23-24 octobre, sur les disparités des causes de décès

Mai

PUBLICATION
le n° 511 de *Population et sociétés* évalue les conséquences de la crise des pilules de 3^e et 4^e génération sur la contraception



Groupes d'âge (ans)	15-17	18-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	Insemble des 15-49 ans
15-17	100	92,8	83,3	68,8	53,2	37,7	24,7	13,1	52,4
18-19	100	92,8	83,3	68,8	53,2	37,7	24,7	13,1	52,4
20-24	100	92,8	83,3	68,8	53,2	37,7	24,7	13,1	52,4
25-29	100	92,8	83,3	68,8	53,2	37,7	24,7	13,1	52,4
30-34	100	92,8	83,3	68,8	53,2	37,7	24,7	13,1	52,4
35-39	100	92,8	83,3	68,8	53,2	37,7	24,7	13,1	52,4
40-44	100	92,8	83,3	68,8	53,2	37,7	24,7	13,1	52,4
45-49	100	92,8	83,3	68,8	53,2	37,7	24,7	13,1	52,4
Insemble des 15-49 ans	100	92,8	83,3	68,8	53,2	37,7	24,7	13,1	52,4



INTERNATIONAL
forte délégation de l'Ined au congrès annuel de la Population Association of America à Boston du 1^{er} au 3 mai

RÉCOMPENSE
Thérèse Lcoch reçoit le prix de l'Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population pour sa contribution exceptionnelle à la démographie



Juin

Novembre

Virage
violences et rapports de genre

ENQUÊTE
Virage (Violence et rapports de genre), 1^{ère} enquête nationale depuis 1999 sur les violences, démarre sur le terrain

COLLOQUE
le projet « Lili » (des lieux aux liens) s'achève par un colloque faisant la part belle aux chercheurs partenaires



Décembre

PARTENAIRE
l'agence Portzamparc sera l'architecte de la future bibliothèque du Campus Condorcet, dont l'Ined est membre fondateur

CAMPUS CONDORCET
Paris-Aubervilliers



PARCOURS DE VIE, trajectoires familiales

Les notions de trajectoire, de parcours, sont très importantes dans la recherche sur les populations, car c'est dans la durée et dans leurs contextes successifs que se comprennent les comportements des personnes. Les analyses de parcours de vie apportent une dimension dynamique à ces travaux. Ces notions recouvrent aussi bien une dimension géographique (migrations, changements de logements, départ du domicile parental...) que les changements de situations personnelle ou familiale tout au long de la vie. L'analyse des lieux d'installation des personnes, leur mobilité est essentielle pour étudier la dynamique des populations.

Quand les ménages DÉMÉNAGENT

La vie familiale est aussi une affaire de lieux, au pluriel. Le départ du domicile parental en emménagements successifs, une famille investit différents espaces.

Les générations françaises nées entre 1930 et 1950 ont été beaucoup plus nombreuses que les précédentes à devenir propriétaires de leur logement. Le modèle de la famille nucléaire (un couple et ses enfants) est progressivement devenu associé à un modèle de trajectoire résidentielle, dont l'achat d'une maison individuelle serait l'aboutissement. Au moment de la constitution de la famille, les couples vont rechercher la stabilité résidentielle en accédant à la propriété. À défaut d'acheter une résidence princi-

pale qui serait transmise aux enfants, les couples trouveront une autre sécurité en accédant au logement HLM qui leur garantit le maintien dans les lieux.

La stabilité résidentielle que procure la propriété a de fortes chances de durer tant que le couple résiste à l'épreuve du temps. En revanche, elle apparaît très compromise lorsque les conjoints se séparent. Si les femmes connaissent un risque de sortie de la propriété supérieur à celui des hommes, leur chance d'obtenir un logement social est nettement plus élevée. Quelles que soient les générations, les séparations et les divorces ont entraîné des bifurcations souvent brutales dans les parcours logement en interrompant



des parcours ascendants, le statut de propriétaire étant un signe de réussite sociale. Alors que les trajectoires résidentielles des générations nées avant-guerre, à l'instar de leurs trajectoires familiales, se déroulaient de manière linéaire selon un schéma allant de la location vers la propriété, celles des générations nées après 1945 apparaissent nettement plus chaotiques au gré des unions, séparations et remises en couple éventuelles.

 **CATHERINE BONVALET, ARNAUD BRINGÉ,**
« L'impact des trajectoires familiales sur les parcours résidentiel et géographique des Franciliens nés entre 1930 et 1950 », Colloque de l'Aidelf, Bari, 2014.

Tout le monde n'est pas en mesure de léguer une propriété immobilière à son décès. Cet état de fait n'est pas nouveau ; on est désormais capables de le mesurer sur plus de deux siècles.

Pour étudier l'évolution de la population française dans le temps, l'Ined, l'EHESS et l'Inra ont conçu une enquête originale, l'enquête « TRA ». Un échantillon de 3 000 familles a été construit avec un critère très spécifique : le nom de famille devait commencer par les mêmes lettres, TRA, communes à des patronymes présents sur l'ensemble du territoire et représentatifs de la France du début du XIX^e siècle

comme Tramier ou Trastour. Progressivement, ont été ajoutées des données sur les descendants, et les ascendants à partir de 1793. Les informations individuelles ont été collectées dans l'état civil ainsi que tout ce qui permet de connaître le patrimoine au décès. À partir de 1866, la qualité des informations issues de l'enquête connaît un bond, avec le Répertoire général qui suit toutes les transactions qui affectent la richesse d'un individu au cours de sa vie. L'enquête TRA montre que la richesse est de plus en plus concentrée au fil du XIX^e siècle : la richesse moyenne augmente fortement, alors même que de moins en moins de défunts laissent un patrimoine.

Les responsables de l'enquête TRA mettent à disposition des lecteurs et de leurs collègues une importante quantité de données, et en proposent sous forme d'ouvrage un mode d'emploi détaillé. Car utiliser et analyser des données historiques nécessite de savoir de quelle manière elles ont été collectées, à quel point elles sont ou non représentatives, ce qu'elles permettent de mesurer et ce qui leur échappe.

 **JÉRÔME BOURDIEU, LIONEL KESZTENBAUM, GILLES POSTEL-VINAY,**
L'enquête TRA, histoire d'un outil, outil pour l'histoire. Tome 1 (1793-1902), Ined, 2014.

Des lieux AUX LIENS

Le projet Lili (« Des lieux aux liens ») s'intéresse à la dimension spatiale de la famille et des liens familiaux. Il a été sélectionné par le jury de l'Agence nationale de la recherche (voir p. 32) et a reçu le soutien de sept autres partenaires. Son matériau principal provient de l'enquête INSEE « Famille et logements » de 2011 réalisée avec la contribution de l'Ined, qui a permis de rassembler environ 365 000 questionnaires dans l'ensemble des régions de France métropolitaine. Durant plusieurs années, l'équipe de LiLi (qui réunit deux unités de l'Ined et le laboratoire Migrinter) a étudié ces données pour analyser la configuration spatiale des familles. Les équipes se sont penchées en premier lieu sur la répartition des familles dans plusieurs lieux, comme la multi-résidence. Ainsi, les pratiques de bi-résidence sont principalement incarnées par les retraités franciliens et les étudiants bretons ou auvergnats.

 **CHRISTOPHE IMBERT, GUILHEM DESCHAMPS, ÉVA LELIÈVRE, CATHERINE BONVALET,**
« Vivre dans deux logements : surtout avant et après la vie active », *Population et sociétés*, n° 507, janvier 2014.

Point d'orgue du projet, le colloque de clôture du 12 novembre rappelle la problématique centrale de LiLi : envisager « l'espace comme révélateur des fonctionnements familiaux ». Lors de six sessions, les thèmes du projet ont ainsi été passés en revue. Il a rassemblé les équipes du groupe d'exploitation traitant de populations spécifiques (migrantes, transfrontalières, parents de jeunes enfants), des différentes formes d'unions, d'espace résidentiel et de questions méthodologiques, couvrant ainsi tous les thèmes du projet.

La première session était consacrée aux populations immigrantes : leur apport à la démographie française depuis 1960, les structures familiales des immigrés et de leurs enfants, les âges auxquels ces derniers ont eux-mêmes des enfants, et la manière dont la famille ouest-africaine s'adapte aux phénomènes migratoires.

Durant cette session, Ariane Pailhé a rappelé que les comportements de fécondité des descendants d'immigrés sont déterminés par l'influence familiale et par celle de la société dans laquelle ils ont grandi. La descendance finale


UN MOT

Descendance finale

La descendance finale est le nombre total d'enfants mis au monde par les femmes appartenant à une même génération, lorsqu'elles parviennent en fin de vie féconde (en pratique à 50 ans). Dans certaines enquêtes sur la contraception les femmes interrogées ne dépassent pas 45 ans, car les grossesses après cet âge sont rares.

(voir encadré) des descendants d'immigrés est proche de celle des natifs. Les femmes issues de l'immigration maghrébine ont ainsi à 45 ans en moyenne 2 enfants, celles originaires d'Europe du sud 1,7 enfant, les natives 1,9 enfant. La répartition par nombre d'enfants est plus contrastée : les descendantes de Maghrébins sont plus nombreuses à rester sans enfant (18,9 % contre 15,1 % des natives). Mais c'est dans ce même groupe qu'on trouve le plus de femmes ayant au moins 4 enfants (10,7 %, au lieu de 3,9 % chez celles issues d'Europe du sud).

 <http://lili-efl2011.site.ined.fr/>

D'autre part, le projet Lili accorde un intérêt particulier à toutes les « familles à distance », situations aussi variées que de grandir chez ses grands-parents ou d'avoir des migrations de travail saisonnières. C'est pourquoi les responsables du projet ont organisé le 18 septembre, avec le pôle de recherche Suds de l'Ined, un colloque consacré à ces familles, qui fut l'occasion d'entendre des chercheurs qui abordent la thématique mais avec d'autres sources que celles de l'équipe du projet.

C'est le cas par exemple de Tatiana Eremenko, dont le doctorat porte précisément sur une forme particulière de ces familles qui vivent dans plusieurs espaces, les « familles transnationales ». Les données habituellement utilisées pour étudier les familles, comme le recensement, ne permettant pas de les observer, Tatiana Eremenko a donc

combiné plusieurs sources, administratives et données d'enquêtes, pour connaître ces familles transnationales. Certains accords bilatéraux ou internationaux permettent à un travailleur étranger vivant en France de faire bénéficier de prestations familiales son enfant resté au pays d'origine. Pour cette catégorie spécifique, on peut observer l'évolution du nombre de familles bénéficiaires depuis 1967. En 2012, on comptait environ 10 000 bénéficiaires pour l'ensemble des pays hors Union européenne, Maroc en tête. Pour ces pays, le nombre de familles qui touchent ces prestations tend à diminuer depuis la fin des années 1970, à l'exception du Mali.

Ces données restent partielles, elles mesurent des situations spécifiques. Si l'on se réfère à l'enquête *Trajectoires et Origines* de l'Ined, on comptait en 2009 plus de 70 000 immigrés (tous pays d'origine confondus) ayant au moins un enfant mineur vivant à l'étranger.

 http://pole_suds.site.ined.fr/fr/les_journees_familles_a_distance_familles_a_temps_partiel/

Aborder les liens entre l'espace et la démographie, c'est d'abord s'intéresser à la dimension locale. L'accès à l'emploi, qui est un sujet d'intérêt pour les démographes, est aussi une question géographique.

Éloignés de l'emploi, ÉLOIGNÉS DU TRAVAIL

Depuis les travaux pionniers de Kain dans les années 1960, les économistes s'intéressent à la dimension spatiale du chômage. Résider à proximité des emplois potentiels procure de multiples avantages : par exemple on est mieux informé des annonces locales, et le coût des transports ou le fait de ne pas posséder un véhicule n'est pas un handicap important. Or, les minorités étrangères en France, comme les Noirs aux États-Unis, vivent généralement éloignés des zones où des emplois pourraient leur correspondre. Ce désavantage spatial des minorités, cette inadéquation entre leur lieu de résidence et les lieux d'emploi (« spatial mismatch »), n'est lui-même pas le fruit du hasard. De même que les minorités subissent des discriminations sur le marché du travail, elles en subissent sur celui

du logement, ce qui les maintient dans des quartiers peu prisés éloignés des emplois.

Dans les deux pays, l'éloignement géographique explique en partie pourquoi le taux de chômage des minorités est très supérieur à celui du reste de la population. En France, les facteurs spatiaux expliqueraient entre 17 % et 25 % de l'écart de chômage entre minorités et majorité. Aux États-Unis, où l'écart de chômage est encore plus marqué, de 10 % à 17,5 % de la différence pourraient leur être attribuée.

 **LAURENT GOBILLON, PETER RUPERT, ÉTIENNE WASMER,**
"Ethnic unemployment rates and frictional markets",
Journal of Urban Economics, n° 79, 2014.

Les lieux qui comptent pour l'identité des jeunes métropolitains d'origine antillaise, et la manière dont ils s'insèrent dans le marché du travail, sont marqués par l'histoire migratoire de leurs parents. Ceux-ci sont partis des Antilles dans les années 70-80 pour s'installer majoritairement en région parisienne et travailler le plus souvent dans le secteur public ou assimilé. Ce secteur d'emploi continue à être important pour leurs enfants (31 % des salariés de 18-35 ans), surtout pour les femmes (38 %) et dans quatre cas sur cinq, ce sont des emplois en CDI. Le secteur semble être plus protecteur pour les hommes peu diplômés et favoriser leur mobilité sociale. Quant aux jeunes femmes, elles sont plus diplômées que les hommes (56 % ont un diplôme supérieur au Bac contre 32 %) et sont moins souvent au chômage.

Pour ces jeunes, dont environ les trois-quarts vivent dans l'agglomération parisienne, les Antilles sont des lieux généralement bien connus. La quasi-totalité a séjourné plusieurs fois dans le département d'origine de l'un ou des deux parents et près d'un sur cinq y a vécu pendant au moins un an. S'ils sont le plus souvent très attachés à ces territoires, compte tenu de l'étroitesse du marché du travail antillais, la plupart des jeunes qui ont un projet de mobilité n'envisagent pas de s'y installer durablement.

 **STÉPHANIE CONDON, DOLORES POURLETTE,**
« La place de l'espace transatlantique dans les itinéraires des jeunes d'origine antillaise ou guyanaise », Journée d'études autour du dossier publié dans *Migrations et Sociétés*, n° 148, « Des jeunes comme les autres ? ».

En grandissant sur un territoire, on baigne dans une ou des langues qui y prédominent. Mais d'autres facteurs viennent influencer les pratiques linguistiques.

Des langues AUX TERRITOIRES

Dans certains cas, la mobilité géographique s'accompagne d'un changement d'environnement linguistique. Le Musée d'histoire de l'immigration a accueilli le 26 novembre la journée d'études « Migrer d'une langue à l'autre ? ». Alexandra Filhon y a rappelé que peu d'enquêtes publiques s'intéressent aux questions linguistiques. Les premières enquêtes nationales intégrant la pratique des langues (régionales et d'immigration) datent de 1992 : l'enquête Éducation (auprès de parents d'enfants scolarisés), l'enquête MGIS qui interrogeait 10 000 immigrés et descendants d'immigrés puis l'enquête Histoire de Vie (2003). La pratique d'autres langues que le français n'est pas nécessairement liée à la migration, et peut traduire aussi un ancrage régional. Dans tous les cas, déclarer la maîtrise d'une langue ne suffit pas à comprendre quelles sont les pratiques quotidiennes ni ce qu'elles représentent dans l'identité des individus. En 2004 puis 2011,



l'Ined et l'Insee ont élaboré l'enquête Information et Vie Quotidienne, qui visait à estimer le nombre de personnes en difficultés face à l'écrit et la nature de ces difficultés en lien avec les parcours individuels. France Guérin-Pace souligne que les difficultés rencontrées n'ont pas les mêmes répercussions au quotidien d'un adulte à l'autre. Les événements familiaux, le parcours scolaire et les pratiques de lecture au cours de l'enfance, jouent un rôle important dans la maîtrise de l'écrit à l'âge adulte.

 www.histoire-immigration.fr/2014/10/journee-d-etude-migrer-d-une-langue-a-l-autre

On a vu plus haut que le projet de fonder une famille n'est pas pour rien dans les trajectoires résidentielles des couples. La composition du foyer évolue au fil du temps, et il arrive que les enquêtes qui questionnent ces évolutions réservent des surprises.

Peut-on se tromper sur LE NOMBRE DE SES ENFANTS ?

Interroger plusieurs fois un même échantillon de personnes, à quelques années d'intervalle, apporte des enseignements inattendus. Dans le cas de l'enquête Erfi (Étude des relations familiales et intergénérationnelles), le nombre d'enfants déclaré par les mêmes répondants varie d'une vague à l'autre dans des proportions importantes. Sur les 6 534 personnes ayant répondu aux deux premières vagues de l'enquête (2005 et 2008), 8 % déclarent en 2008 avoir moins d'enfants qu'en 2005. Comment expliquer ce qui ressemble à première vue à des « oublis » ?

La grande taille de l'échantillon permet d'écarter certaines hypothèses. Les hommes ne sont pas plus sujets que les femmes à la sous-déclaration de leurs enfants. D'autres facteurs peuvent également être écartés, comme le niveau de diplôme, l'âge du répondant passé 50 ans ou encore la durée de l'entretien de la première vague. Dans quatre cas sur cinq, les enfants que les enquêtés omettent de mentionner sont en vie et ne résidaient plus avec eux lors de la première vague. Dans quelques cas plus rares, les enfants co-résidents ou décédés déclarés lors de la première vague ne le sont plus lors des suivantes.

La sous-déclaration des enfants dans la seconde vague de l'enquête Erfi semble principalement tenir à la manière dont les enfants sont recensés dans le questionnaire. Il n'était pas demandé directement aux personnes le nombre de leurs enfants, mais ils devaient décrire séparément les enfants vivant avec eux dans le ménage, l'ensemble des enfants vivant en dehors du foyer et les enfants décédés.

Or l'imprécision de la question concernant les enfants vivant hors foyer a pu laisser penser aux répondants qu'on leur demandait si, depuis la vague d'enquête précédente, certains enfants étaient nés et ne vivaient pas dans leur foyer. Cette étude montre l'importance qu'il faut attacher à la formulation des questions et invite à la prudence lors de l'exploitation des données.

 **ARNAUD RÉGNIER-LOILIER,**
« Incohérence du nombre d'enfants déclarés entre les vagues de l'enquête française Generations and Gender Survey », *Population*, Vol. 69, n° 2, 2014.

VIE SEXUELLE ET MISE EN COUPLE : des trajectoires uniques hier, dissociées aujourd'hui

Depuis les années 1960, les comportements sexuels et leur signification sociale ont beaucoup évolué, mais le regard porté sur eux par la sociologie a changé tout aussi profondément. Michel Bozon retrace cette double histoire. Avec la baisse de la fécondité, qui s'amorce dans les années 1960, et la généralisation de la contraception à partir des années 1970, la sexualité ne s'identifie plus à la reproduction.

Après les années 1970, la sexualité devient cette fois de moins en moins systématiquement liée à la vie en couple, sans même parler du mariage. Dans les années 2000, seulement 10 % des femmes et des hommes débutent leur sexualité avec la personne qui deviendra leur conjoint.

À mesure que des attitudes, des pratiques, sont plus répandues ou mieux acceptées, comme l'homosexualité

qui est moins stigmatisée depuis la fin des années 1980, la possibilité de les étudier augmente. Alors que le fait même de poser des questions sur la sexualité dans un questionnaire était audacieux il y a une cinquantaine d'années, il a été possible progressivement d'obtenir des réponses détaillées sur les pratiques sexuelles (enquête CSF de 2005), y compris entre personnes de même sexe.

Pour autant, les recherches sur la sexualité ne sont jamais devenues routinières, contrairement à l'éducation, l'emploi ou la culture pour lesquelles des interrogations peuvent être proposées à intervalles réguliers. Chaque grande enquête sur la sexualité renvoie à un contexte social et culturel. Par exemple dans les années 1980 les questions sur le nombre de partenaires, notamment de même sexe, visent avant tout à évaluer le potentiel d'évolution de l'épidémie du sida et l'usage des préservatifs, et non à enregistrer l'émancipation de la sexualité vis-à-vis du cadre du couple.

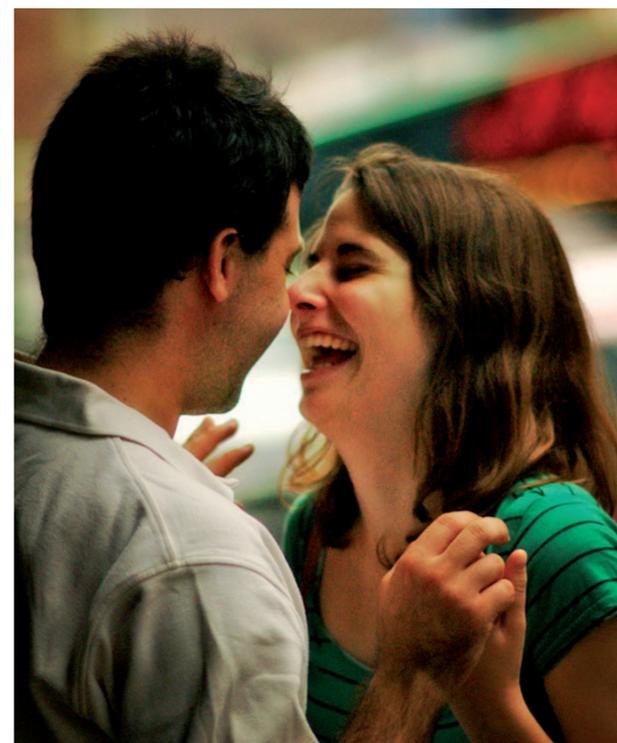
 « Cinquante ans de sociologie de la sexualité. Évolution du regard et transformation des comportements depuis les années 1960 », in Paul Servais (dir.), *Regard sur la famille, le couple et la sexualité. Un demi-siècle de mutations*, Academia-L'Harmattan, 2014.

Puisque sexualité, couple, procréation, ne sont plus indissociablement liés, les parcours de vie sont devenus diversifiés. Il était donc nécessaire de réaliser une nouvelle enquête sur les couples, leur formation, leurs successions au fil de l'existence.



PRIX DE THÈSE

Sorana Toma a reçu le deuxième prix Maria Ioannis Baganha de l'IMISCOE, pour sa thèse de sociologie sur les migrants du Sénégal, pour laquelle elle a bénéficié d'un accueil à l'Ined.



LE COUPLE : une autre échelle démographique

L'enquête EPIC (Étude des parcours individuels et conjugaux) vient compléter d'autres recherches plus anciennes qui permettent d'étudier l'évolution des couples depuis 1914 ; mais surtout elle innove dans son contenu. De nombreux changements sont intervenus en un siècle, dans les modes de vie (sites internet et applications de rencontre), et dans la législation (modalités de divorce, PACS, mariage des couples de même sexe). L'enquête réalisée de fin 2013 à début 2014 ne pouvait donc pas être le simple décalque de celles de 1959 sur « le choix du conjoint » et de 1983 sur « la formation des couples ».

Une personne par logement tiré au hasard dans toute la France, en tout 7 825 femmes et hommes de 26 à 65 ans, ont répondu au questionnaire. Mais EPIC va plus loin en proposant au conjoint de la personne interrogée un questionnaire complémentaire, plus léger. Avec 3 200 conjoints



Arnaud Régnier-Loilier,
Chargé de recherche dans
l'unité Fécondité, famille, sexualité

SUIVRE LES TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES

« L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi) est ce qu'on appelle une enquête à passages répétés : les mêmes personnes ont été interrogées à trois reprises, en 2005, 2008 et 2011. Cela permet de retracer finement la chronologie des événements qu'elles vivent dans différents domaines (familial, professionnel, etc.) et de les mettre en parallèle.

Un questionnaire répété permet notamment de s'affranchir de certains biais de déclaration inhérents aux enquêtes rétrospectives (risque de reconstruction a posteriori, défaut de mémoire, etc.), de disposer d'informations qu'il n'est pas possible de collecter de manière rétrospective (par exemple, on ne peut pas demander à quelqu'un quelles étaient ses opinions ou ses intentions trois ou six ans auparavant). Cela permet également, dans une dimension prospective, de confronter les intentions déclarées aux comportements effectifs.

Ainsi, on peut voir avec l'enquête Erfi si les personnes qui avaient en 2005 le projet d'avoir un enfant « dans les trois prochaines années » l'ont réalisé et, sinon, ce qui dans leur vie peut expliquer la non réalisation de leur projet. En reliant le parcours professionnel et les naissances dans la biographie des personnes, on peut par exemple mesurer l'impact d'une période de chômage sur la concrétisation du projet parental. »

et conjointes ayant répondu, ce volet de la collecte est un succès. L'enquête s'intéresse à toutes les formes de couples, y compris ceux qui ne vivent pas sous le même toit. Une autre originalité de ce travail que de s'intéresser aux relations actuelles et passées, même si la personne enquêtée n'est pas ou plus en couple (et pour quelle raison : une séparation trop récente, vouloir garder sa liberté, privilégier ses enfants...). Cette enquête contribuera également à mieux connaître les couples « non-cohabitants ».

 <http://epic.site.ined.fr/>



QUESTIONS DÉMOGRAPHIQUES, enjeux politiques

Qu'il s'agisse du système de santé, de la protection sociale, des aides aux familles, ou encore du financement des infrastructures, de la législation sur la famille, de la lutte contre les discriminations, les États jouent un rôle considérable pour les populations concernées. Il est donc normal que la démographie s'intéresse à l'action des pouvoirs publics, en analysant les résultats des politiques et en apportant des informations utiles pour guider les choix des décideurs.

Qui prendra soin DE NOS AÎNÉS ?

Certains politiques publiques obtiennent des résultats probants, mais prendre les mesures inverses de celles qui ont réussi n'a pas toujours les conséquences attendues. C'est le cas en Chine.

La première campagne de limitation des naissances y a été lancée en 1956, suivie d'une deuxième en 1962, marquée par une libéralisation de l'avortement et de la contraception, et enfin d'une troisième à partir de 1973. Sur cette longue période, chaque nouvelle campagne est plus massive que la précédente, car la fécondité ne chute que lentement : en moyenne 6 enfants par femme en 1970. Un premier levier de cette politique est l'encouragement à un mariage plus tardif.

Il passe pour les femmes à 23 ans à la campagne et 25 ans en ville, en 1973. Le second levier est la limitation stricte du nombre d'enfants à deux en ville, trois à la campagne. Autre levier : la contraception, gratuite et obligatoire après la naissance du premier enfant. Les minorités ethniques ne sont, dans un premier temps, pas concernées. Ce n'est qu'en 1979 que la politique de « l'enfant unique » est adoptée, et appliquée avec la plus grande rigueur.

Conjugée aux effets du développement économique, cette politique a porté ses fruits, peut-être même trop. Avec en moyenne 1,5 enfant par femme aujourd'hui, le renouvellement de la population n'est plus assuré, et la population



chinoise vieillit à une rapidité sans précédent. Au rythme actuel, en 2050 le nombre d'actifs pouvant financer la prise en charge des personnes âgées sera critiquement bas. En 2013, les dirigeants ont donc décidé de faire partiellement machine arrière et d'ouvrir la possibilité d'avoir un deuxième enfant aux couples dont l'un des deux conjoints est lui-même un enfant unique (jusqu'à, seuls ceux formés de deux enfants uniques pouvaient prétendre à un deuxième enfant).

Mais contrairement à la politique de 1979, le revirement actuel est voué à l'échec, explique Isabelle Attané, car les déterminants socioéconomiques de la fécondité ont pris le pas sur la politique de contrôle des naissances. Il ne suffit donc pas d'inverser les politiques publiques pour que les comportements s'inversent à leur tour. Actuellement, l'envolée des coûts du logement, la précarité accrue sur le marché du travail et les coûts très élevés de l'éducation et de la santé, permettent rarement d'avoir un enfant supplémentaire. À moins d'une politique sociale extrêmement vigoureuse, l'assouplissement de la politique de l'enfant unique, timidement engagé en 2013, restera donc sans impact visible.



ISABELLE ATTANÉ,

« L'enfant chinois est, et restera, unique », *Informations sociales*, n° 185, 2014/5.

En France, les mesures décidées par les pouvoirs publics ont des conséquences pour les personnes vulnérables, notamment la mise en place depuis 2002 de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) qui vient financer les services aux personnes âgées dépendantes. Cette allocation influence la définition de ce que doit être l'aide apportée à la personne à travers un plan d'aide : comme le rappelle Loïc Trabut, l'essentiel de l'APA est utilisée pour payer des professionnels intervenant à domicile (92 %, en 2008). Par ailleurs, les politiques publiques ont aussi des conséquences importantes pour les salariés du secteur.

En 2002 un nouveau diplôme est créé, le DEAVS. Pour les salariées (presque exclusivement des femmes), obtenir le DEAVS est la reconnaissance des compétences accumulées durant des années. C'est aussi percevoir une rémunération un peu plus élevée. Toutefois, celles qui sont diplômées cherchent légitimement à effectuer moins de tâches d'entretien du logement, pour se concentrer sur la partie plus valorisante et considérée comme nécessitant plus de compétences, les soins à la personne (aide aux repas, à la toilette...). Paradoxalement, cette hiérarchie des activités ne va pas dans le sens d'une amélioration des conditions de travail des titulaires du diplôme. Contrairement au ménage, effectué en journée lors de plages horaires plus longues, les aides à la personne sont plus courtes en

moyenne et plus concentrées en début et fin de journée (aide au lever et au coucher). Les salariées réalisant des activités plus valorisantes ont en contrepartie des emplois du temps plus morcelés que leurs collègues qui effectuent des activités moins centrées sur le soin. L'incertitude de l'activité est aussi plus importante, car les salariées les mieux formées sont aussi celles qui travaillent pour le public le plus vulnérable et soumis à un fort risque d'interruption de la prestation, lorsqu'il entre en institution ou à l'hôpital, ou en cas de décès.



LOÏC TRABUT,

« Aides à domicile : la formation améliore-t-elle l'emploi ? », *Formation emploi*, vol. 127, n° 3, 2014.

L'allaitement maternel, AU NOM DE LA SANTÉ

Le colloque international « Allaitement et pratiques de sevrage » s'est tenu à l'Ined les 25 et 26 mars 2014. Il a mis en lumière la diversité des disciplines concernées par ces questions, à tous les âges de l'Humanité. La paléodémographie a révélé les pratiques aussi anciennes que le passage du lait maternel à la bouillie de céréales dans la Grèce et la Rome antique (C. Dubois et C. Rossier), ou dans les monts du lyonnais aux VI^e-VII^e siècle de notre ère (S. Kaupova et autres).

Les squelettes montrent que dans l'Antiquité et le Haut Moyen Âge le sevrage n'intervenait pas avant 2 ans, et que l'allaitement se poursuivait parfois jusqu'à 3 ou 4 ans. Le colloque organisé par Isabelle Séguy et Estelle Herrscher (CNRS, Aix-Marseille) a accordé une large place aux représentations iconographiques, jusqu'aux sculptures préhistoriques, qui sont des sources importantes pour les chercheurs.

Au tournant du XX^e siècle, institutions et responsables politiques s'emparent du sujet : maternité et santé de l'enfant ne relèvent plus seulement de la sphère privée mais deviennent des problèmes publics. Catherine Rollet compare quatre types de discours sur le sevrage au tournant du XX^e siècle : celui des mères ou de la famille, celui des médecins, celui des industriels de l'alimentation infantile (il existe d'ailleurs des laits maternisés depuis le siècle précédent), et enfin celui des pouvoirs publics. La puissance publique intervient sous différentes formes, par exemple dans les années 1880 les bureaux d'hygiène municipaux

vérifient la qualité du lait commercialisé. Au niveau national, une loi de 1905 s'attaque aux fraudes qui affectent la qualité du lait (pauvreté en matière grasse, formol utilisé comme conservateur...). La santé des nourrissons était aussi mise en danger par les biberons dotés d'un tube souple, peu hygiénique mais qui permettaient de poser l'objet et de laisser le bébé aspirer à sa guise. Ils sont interdits par une circulaire de 1897, puis de manière plus formelle par une loi en 1910. Plus ponctuellement, lors de chaleurs exceptionnelles, l'intervention publique passe par des affiches placardées dans les rues pour indiquer aux parents les bonnes pratiques d'allaitement et plus largement « d'hygiène de l'enfance ».



https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/15381/colloque_allaitement_depliant.fr.pdf

Le taux d'allaitement des nouveau-nés en France est l'un des plus faibles d'Europe, le programme national nutrition-santé 2011-2015 fixe d'ailleurs pour objectif de le faire passer de près de 70 % à 85 %. Toutes les mères ne répondent pas de la même manière à cette forte incitation. L'enquête Elfe (voir p. 51) a débuté en 2011, dans 349 des 544 maternités métropolitaines.

Sur place, les mères ont répondu à un questionnaire détaillé, on a donc une vision complète du profil des femmes qui allaitent, et de celles qui ont tendance à moins le faire. Les mères de 18 à 24 ans allaitent ainsi nettement moins que celles de plus de 30 ans (64,5 % au lieu de 73 %). De même, les femmes au foyer et celles en congé parental sont celles qui allaitent le moins (autour de 66 % contre près de 72 % pour celles en emploi). S'agissant du père, c'est lorsqu'il est cadre (80,1 %) ou bien étudiant (77,9 %), que la mère allaite le plus.

Le questionnaire de l'enquête est très complet, aussi bien pour ce qui touche aux conditions de vie des femmes (couple ou célibat, catégorie sociale), leur niveau de formation, que leur santé. On trouve des taux d'allaitement faibles parmi les femmes en surpoids, chez celles qui n'ont suivi aucune séance de préparation à l'accouchement, mais chez les femmes nées à l'étranger ils atteignent au contraire plus de 89 %. Des écarts importants apparaissent lorsque l'on compare les femmes qui fumaient plus de 10 cigarettes par jour au troisième trimestre de la grossesse (40,3 % allaitent) à celles qui ne fumaient pas (74,6 %), tandis que la consommation d'alcool antérieure n'a pas d'influence.



Grâce à ces informations détaillées, on sait vers qui diriger les efforts de sensibilisation si l'on veut atteindre les objectifs du plan national.

 **C. KERSUZAN, S. GOJARD, C. TICHIT, X. THIERRY, S. WAGNER, S. NICKLAUS, B. GEAY, M-A CHARLES, S. LIORET, B. LAUZON-GUILLAIN,**
« Prévalence de l'allaitement à la maternité selon les caractéristiques des parents et les conditions de l'accouchement. Résultats de l'enquête Elfe maternité, France Métropolitaine », 2011, *BEH*, n° 27, 2014.

L'allaitement est parfois utilisé ou promu à des fins contraceptives. Le prolonger permet d'espacer les naissances, et les Nations unies l'encouragent pour cette raison dans les pays à fécondité élevée, afin de réduire la descendance finale (voir p. 9). Si cette propriété est connue dans toutes les sociétés, on ignore parfois que l'effet contraceptif disparaît si l'allaitement n'est pas continu et à la demande.

En France, c'est un tout autre modèle contraceptif, fortement médicalisé, qui prédomine. Les gouvernements français ont régulièrement encouragé la contraception depuis les années 1980, par des campagnes d'information, en subventionnant les centres de planning familial, ou par le remboursement de certaines pilules. Pour l'équipe de l'enquête Fécond, c'est le taux de grossesses non-souhaitées qui est le meilleur indicateur de l'efficacité des politiques de planification familiale.

De 1973 à 2009, on peut retenir trois faits marquants : l'âge au premier accouchement s'élève (d'environ 24 ans à

presque 28), le nombre idéal d'enfants ne varie pas (entre 2,4 et 2,5), et le recours aux méthodes contraceptives efficaces s'est généralisé (méthodes hormonales, stérilet, stérilisation...). Dans le même temps, alors que 49 % de l'ensemble des grossesses en 1975 étaient non-souhaitées, cette proportion est tombée à 35 % en 2007.

Confrontées à une grossesse non-souhaitée, les femmes de 18 à 29 ans font de plus en plus le choix d'avorter (44 % d'entre elles en 1975, 60 % en 2007). Au contraire, dans la même situation les femmes de 30 ans et plus font de moins en moins ce choix : 74 % d'entre elles avortaient dans la période 1978-82, contre seulement 54 % en 2005-09.

 **NATHALIE BAJOS, MIREILLE LE GUEN, ALINE BOHET, HENRI PANJO, CAROLINE MOREAU AND THE FECOND GROUP,**
"Effectiveness of Family Planning Policies: The Abortion Paradox", *PloS One*, vol. 9, n° 3, March 2014.

PRIX

Mylène Rouzaud-Cornabas, doctorante dans l'équipe Genre, santé sexuelle et reproductive, a reçu le prix de l'*European Society of Contraception*, pour sa communication orale sur les conséquences de la crise de la pilule de 2013.

LA PETITE ENFANCE, enjeu national

En matière d'accueil des jeunes enfants dans des structures collectives, les politiques publiques disposent de deux leviers. Le premier est de favoriser plus ou moins fortement la création de crèches. Le second est l'attribution des places, qui peut privilégier certains publics ou être le fruit du hasard. Un tiers des parents souhaitent, à la naissance, que leur enfant aille en crèche. Toutefois ce mode de garde est encore peu répandu. Jusqu'aux deux ans et demi de l'enfant, la garde par les parents reste majoritaire. L'assistante maternelle est le mode de garde extérieur le plus fréquent. L'accueil en crèche arrive loin derrière, et ne dépasse pas 20 % des cas.

L'offre de crèches en milieu rural est faible, alors qu'elle culmine à Paris avec 38 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Certains enfants sont plus fréquemment accueillis en crèche, c'est le cas des jumeaux ou des troisième et quatrième enfants et des enfants nés au printemps. Le fait d'être parent isolé ne procure en général pas un accès privilégié aux crèches, mais les mères au chômage ont plus souvent une place que les autres. Les mères susceptibles de s'éloigner de l'emploi sont donc avantagées, dans un contexte où l'offre reste inégale sur le territoire et inférieure à la demande.

 **NATHALIE LE BOUTILLEC, LAMIA KANDIL, ANNE SOLAZ,**
« L'accueil en crèche en France : quels enfants y ont accès ? », *Population et sociétés*, n° 514, septembre 2014.

L'une des motivations avancées par les parents qui souhaitent que leur enfant aille en crèche, est d'être au milieu d'autres enfants où il apprendra la vie en collectivité. Les chercheurs portent aussi une grande attention à la manière dont les enfants sont socialisés, par exemple au travers de la construction sociale des identités sexuées.

C'est dans cette optique qu'Olivia Samuel et Carole Brugeilles, en parallèle de l'exploitation de l'enquête Elfe (voir p. 33), ont rencontré 18 familles et les ont interrogées à plusieurs reprises durant les trois premières années de vie de leur enfant. Pour saisir les modèles éducatifs sexués elles abordent des sujets aussi variés que la toilette des tout-petits ou le choix des vêtements.



DISTINCTION

Henri Leridon a été élu "Corresponding Fellow" de la British Academy en juillet 2014. Directeur de recherche émérite, il occupe la fonction de conseiller scientifique pour l'ensemble du projet Elfe.

En Europe, les politiques familiales empruntent des voies différentes d'un pays à l'autre. Ces politiques peuvent prendre diverses formes : aides financières directes, ou en nature, ou réductions fiscales. Indépendamment des moyens choisis, l'un des objectifs communs à la plupart des pays occidentaux, est de compenser l'écart de niveau de vie entre familles ayant des enfants et celles qui n'en ont pas. Suite à la crise financière de 2008, le nombre de personnes percevant des aides variables en fonction de leurs ressources a fortement progressé.

Entre 2007 et 2010, la part de la richesse nationale consacrée à ces politiques a augmenté dans l'ensemble. Au Royaume-Uni, et plus encore en Irlande, la hausse a été extrêmement forte, au point de dépasser la France pour la part des richesses consacrées à ces politiques (4,5 % du PIB en 2010, contre 4 % en France).

La crise a incité les gouvernements à réorienter leurs politiques. En France où l'objectif fixé est de sortir la branche famille du déficit en 2017, les nouvelles priorités sont de développer les services d'accueil et de concentrer les aides sur les foyers les plus modestes. C'est pourquoi le plafond des revenus à partir duquel on ne peut plus bénéficier de certaines déductions fiscales a été abaissé, tout en augmentant les aides aux familles les moins riches.

 **OLIVIER THÉVENON, WILLEM ADEMA, NABIL ALLI,**
« Les politiques familiales en France et en Europe : évolutions récentes et effets de la crise », *Population et sociétés*, n° 512, juin 2014.



Les décisions politiques agissent sur LES INÉGALITÉS

L'accès à l'eau potable est une question d'hygiène plus que de confort. La santé, et tout particulièrement celle des enfants, en dépend. Mais l'arrivée d'une eau propre ne suffit pas, les canaux de recontamination étant nombreux ; il faut également prendre soin d'éliminer les déchets et d'évacuer les eaux usées. L'action des pouvoirs publics en la matière est double. D'abord en construisant ou favorisant des infrastructures (réseau d'égouts par exemple), ensuite par la réglementation des tarifs. Pour certaines populations défavorisées, le problème de l'accès à l'eau n'est pas l'inexistence de desserte mais son coût prohibitif.

Comme le montrent Lionel Kesztenbaum et Jean-Laurent Rosenthal, ces interventions ont des conséquences sur les inégalités de santé, les plus favorisés recevant les infrastructures favorables les premiers. Des données recueillies sur les 80 quartiers de Paris offrent une vision fine de la mortalité entre 1880 et 1914. À cette période, savoir sur qui allait reposer le coût des nouvelles infrastructures parisiennes fit l'objet d'après débats mais le tout-à-l'égout est définitivement adopté par la ville en 1894. Néanmoins son installation ne se fait que très progressivement et de

façon très inégale : la proportion d'immeubles raccordés augmente beaucoup plus vite dans les arrondissements aisés que dans les quartiers pauvres (ainsi en 1900, plus de la moitié des immeubles du 8^e arrondissement sont reliés contre moins de 20 % de ceux du 13^e). Le Paris du tournant du siècle illustre donc de quelle manière l'amélioration des infrastructures bénéficie inégalement aux catégories sociales. À l'échelle de la ville entière, la législation a amélioré la santé des Parisiens et contribué à faire reculer la mortalité. À une échelle plus fine, les écarts entre quartiers et entre groupes sociaux se sont creusés. Au tournant du siècle, les politiques d'amélioration sanitaire n'ont donc pas bénéficié de la même façon à toute la population de la ville, mais d'abord aux plus hauts revenus, vivant dans les quartiers les mieux desservis.



LIONEL KESZTENBAUM, JEAN-LAURENT ROSENTHAL,

Income versus Sanitation ; Mortality Decline in Paris, 1880-1914, Paris school of economics working papers, 2014-26.

La législation française interdit les discriminations selon l'origine, le sexe, la religion, la couleur de peau, ou l'orientation sexuelle, entre autres. Le DIM « genre, inégalité, discriminations », structure de recherche co-présidée par Patrick Simon, a consacré un colloque aux effets croisés des discriminations, leur intersection. Ce choix de ne pas étudier une discrimination séparément d'une autre imprègne un nombre croissant de travaux de recherche.



Patrick Simon,
Directeur de recherche
Co-responsable de l'unité
Migrations internationales et
minorités

QUE DEVIENNENT LES POLITIQUES D'INTÉGRATION EN EUROPE ?

« Le processus d'harmonisation des politiques d'intégration a été engagé au niveau européen par le conseil européen de Tampere en 1999 et la définition de « principes communs » pour l'intégration des immigrés en 2004. De nombreux programmes ont suivi pour construire une approche commune d'un sujet abordé de façon très diverse entre les pays d'immigration ancienne (Europe de l'Ouest et du Nord) et récente (Europe du Sud), et surtout entre les pays assimilationnistes, comme la France, ou ceux qui valorisent le multiculturalisme, comme la Suède, la Grande-Bretagne ou les Pays-Bas. Les principaux dispositifs des politiques d'intégration portent sur la formation linguistique pour que les immigrés maîtrisent la langue du pays d'installation et des programmes d'accompagnement social dans les premières années dans le domaine du logement, du travail, de l'éducation et de l'accès aux droits. Les objectifs sont la plupart du temps d'aider à l'autonomisation des immigrés tout en suscitant l'adoption des normes et valeurs de la société d'installation. Cette seconde dimension, très subjective, a pris une place de plus en plus importante dans les sociétés européennes qui doutent de leur cohésion et qui s'inquiètent des transformations provoquées par l'installation durable des immigrés. Les politiques d'intégration sont ainsi devenues beaucoup plus coercitives, avec la mise en place de tests pour mesurer l'effectivité de l'apprentissage de la langue ou de l'adoption de normes culturelles pour l'accès à certains droits et aides sociales. L'obtention des titres de résidents a été subordonnée à des « preuves d'intégration », tandis que les procédures de naturalisation se sont durcies. »

Dans le cas d'une enquête menée auprès de salariés de la ville de Paris, et dont les résultats ont été présentés par Mireille Eberhard, les discriminations liées au sexe et à l'origine ont tendance à se combiner, mais pas systéma-

tiquement. Les femmes, dans leur ensemble, ont moins de probabilité que les hommes de connaître une trajectoire professionnelle ascendante (être entrée en catégorie C et avoir été promue à un poste de catégorie B ou A). Dans leur carrière, les femmes immigrées originaires d'Afrique ou du Maghreb s'avèrent plus désavantagées que les hommes de même origine. Pour elles les désavantages se cumulent. C'est vrai également, avec un écart moindre entre les sexes, pour les natifs d'outre-mer. En revanche on ne constate pas ce double effet pour les descendantes d'immigrés.



« L'intersectionnalité en pratiques : disciplines, méthodes et enquêtes », Journée d'étude Ardis, 14 novembre 2014.

Dans le cadre de sa participation au futur Campus Condorcet (voir p. 48), l'Ined a co-organisé en avril et en mai deux journées d'études sur « L'économie politique des Lumières : entre pratiques et représentations ». L'objectif de cet atelier était de faire dialoguer les travaux de chercheurs de plusieurs pays et de différentes cultures scientifiques. Historiens et économistes ont ainsi confronté leurs connaissances sur les théoriciens de l'économie politique du XVIII^e siècle (Turgot, Franklin, Silhouette...), les pratiques administratives (fiscalité, « corvée ») et les représentations culturelles. Sophus Reinert de la Harvard Business School a ainsi étudié la diffusion internationale du *Chemin de la richesse* de Benjamin Franklin.

Christine Théré, quant à elle, s'est penchée sur une société savante provinciale, l'Académie de Lyon. La Michodière, haut fonctionnaire du royaume, lui adresse des tableaux dressés à partir des registres paroissiaux en Normandie, et invite en 1764 le jeune scientifique La Tourette à poursuivre l'enquête dans le Lyonnais. L'État n'est pas en mesure, à l'époque, de connaître précisément le nombre de ses habitants et encore moins son éventuel accroissement. Le projet de La Michodière est que l'Académie de Lyon devienne une sorte de laboratoire de l'observation des mouvements de population (nombre de mariages, de naissances, de décès...). L'abbé Lacroix, membre de l'Académie, entreprend ainsi un patient travail de dépouillement de 25 années de registres (1750-1774). Il souligne l'excédent de baptêmes sur les décès et s'extasie sur le nombre de centenaires (47 des décès sur la période de ses relevés), signe de la salubrité de la ville de Lyon. Il constate également que la pauvreté est un facteur important de surmortalité.



AFFRONTER les risques de l'existence

Souhaits d'avoir des enfants, projets professionnels ou immobiliers, santé, les trajectoires individuelles ne se déroulent pas toujours comme prévu. La démographie porte un regard attentif sur les risques de l'existence, qu'ils soient individuels ou collectifs.

LA MORTALITÉ BAISSE DEPUIS 1950 mais pour qui ?

La mortalité a baissé fortement au XX^e siècle dans les pays occidentaux, mais pas de manière régulière, ni continue. Les démographes cherchent à connaître les grands facteurs qui expliquent ces baisses et leurs interruptions, en distinguant notamment entre ceux que l'on appelle les facteurs de « période » et de « cohorte », liés aux différences entre générations successives. La similitude des évolutions de la mortalité masculine depuis 1950 est frappante entre la trentaine de pays étudiés, appartenant à plusieurs continents :

un changement de tendance majeur intervient vers la fin des années 1960 ou le début des années 1970. Cette rupture, qui marque la reprise ou l'accélération de la baisse de la mortalité à tous les âges au-delà de 40 ans, survient par exemple dès 1968 aux États-Unis et en Suisse, 1971 en Espagne ou en Islande, 1974 en France et Nouvelle-Zélande. La mortalité reprend cependant sa baisse plus tardivement en Irlande (1985), notamment, tandis que la plupart des pays de l'ex-URSS sont restés en marge de ces progrès.

L'évolution n'est pas du tout la même pour les hommes et les femmes, ces dernières ayant connu une baisse de mortalité continue et régulière depuis 1950, presque sans phases de stagnation. Au contraire, autour de l'année 1970 la mortalité masculine due aux maladies cardiovasculaires, nettement plus élevée que celle des femmes, recule fortement dans la plupart des pays occidentaux. La meilleure connaissance médicale de ces pathologies a eu deux conséquences : les mesures préventives et les traitements qui apparaissent à cette période permettent de les éviter ou de réduire leur caractère fatal. Les campagnes sur les risques du tabagisme ont fait évoluer les comportements masculins. C'est pour les cancers liés au tabagisme que la différence entre femmes et hommes est la plus forte, car les femmes se sont mises à fumer plus tardivement et elles n'ont pas jusqu'ici, contrairement aux hommes, modéré substantiellement leur consommation de tabac.

 **NADINE OUELLETTE, MAGALI BARBIERI, JOHN R. WILMOTH,** "Period-based mortality change: Turning points in trends since 1950", *Population and Development Review*, vol. 40, n° 1, 2014.

Attention, danger : TRAVAIL

La part des salariés en contrats temporaires (CDD, intérim, apprentis, stagiaires et contrats aidés) est à la hausse en France depuis près de 25 ans, mais on connaît mal les risques pour la santé liés à la flexibilité de l'emploi. Une enquête a été réalisée en 1996 auprès de 8 000 ménages en Lorraine, avec un suivi des sujets pendant une période de 13 ans. Ce suivi a permis d'analyser la mortalité en relation avec la situation d'emploi au moment de l'enquête. Après contrôle de l'âge et de la catégorie socio-professionnelle, il apparaît que les hommes au chômage et les hommes salariés en contrat temporaire au début de l'étude avaient sur la période de suivi un risque instantané de décès de respectivement plus de 4 fois et plus de 2 fois celui des hommes salariés en contrat à durée indéterminée.

L'excès de risque concerne tout particulièrement les décès par maladies cardiovasculaires, et s'explique en partie par la mauvaise santé, la consommation de tabac et la consommation d'alcool, globalement plus fréquentes dans les deux groupes au début de l'étude.

 **MYRIAM KHLAT, STÉPHANE LEGLEYE, BRUNO FALISSARD, NEARKASEN CHAU, THE LORHANDICAP GROUP,** "Mortality gradient across the labour market core-periphery structure: a 13-year mortality follow-up study in north-eastern France", *International Archives of Occupational and Environment Health*, vol. 87, n° 7, 2014.

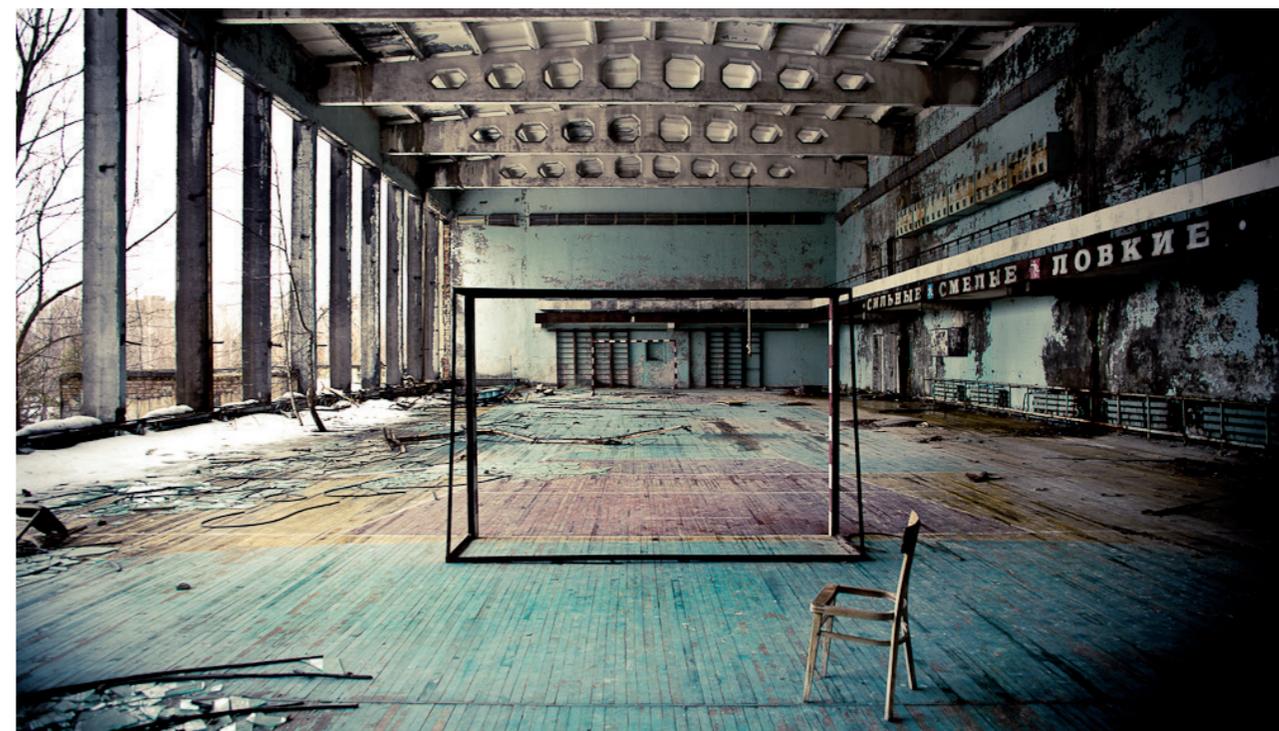


PRIX DE THÈSE

le doctorat de sociologie de **Joanie Cayouette-Remblière** a été récompensé par le prix Louis Cros, décerné par un jury de l'Institut de France. Il portait sur les trajectoires des enfants de classes populaires à l'école.

QUAND LE CORPS ET L'ESPRIT ne se répondent plus

L'étude des évolutions de la mortalité par cause repose sur les informations mentionnées par les médecins sur le certificat médical de décès. Dans les pays utilisant un certificat inspiré de celui recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé, on dispose d'une description précise de l'enchaînement des causes ayant conduit au décès, de la cause dite « principale » à la cause terminale. Avec l'allongement de l'espérance de vie, les décès surviennent de plus en plus fréquemment à des âges où il est difficile d'identifier une unique cause de décès. Depuis peu, des études utilisent donc l'intégralité des causes mentionnées sur les certificats. Cette approche est celle retenue par cette étude sur la mortalité par maladie de Parkinson, d'Alzheimer et autres démences (au sens médical) du grand âge, des maladies qui ont de lourdes conséquences sur la qualité de vie et l'autonomie de dizaines de millions de personnes dans le monde.



L'étude compare la France et l'Italie. Lorsqu'on s'en tient à la cause principale du décès, la mortalité par maladie de Parkinson est plus élevée en France qu'en Italie. Cette situation pourrait être due à une moindre propension à retenir cette maladie en cause principale du décès en Italie (une mention sur trois) qu'en France (une mention sur deux). Pour la maladie d'Alzheimer, un tel mécanisme ne peut expliquer la plus forte mortalité observée en France : dans les deux pays, lorsque la maladie d'Alzheimer figure sur le certificat, c'est six fois sur dix en tant que cause principale de la mort. Plus vraisemblablement, des différences dans le diagnostic de la maladie entrent en jeu. L'étude montre que Parkinson et Alzheimer sont très souvent associées à d'autres maladies ou « événements » de santé (infections respiratoire ou urinaire, carences nutritionnelles, escarres liés à l'alitement, fausses routes, chutes...) qui sont caractéristiques de la perte d'autonomie et de la fragilité des personnes atteintes.

 **A. DÉSESQUELLES, E. DEMURU, M. A. SALVATORE, M. PAPPAGALLO, L. FROVA, M. PACE, F. MESLÉ, V. EGIDI,** "Mortality from Alzheimer's disease, Parkinson's disease and dementias in France and Italy: a comparison using the multiple cause-of-death approach", *Journal of Aging and Health*, vol. 26, n° 2, 2014.

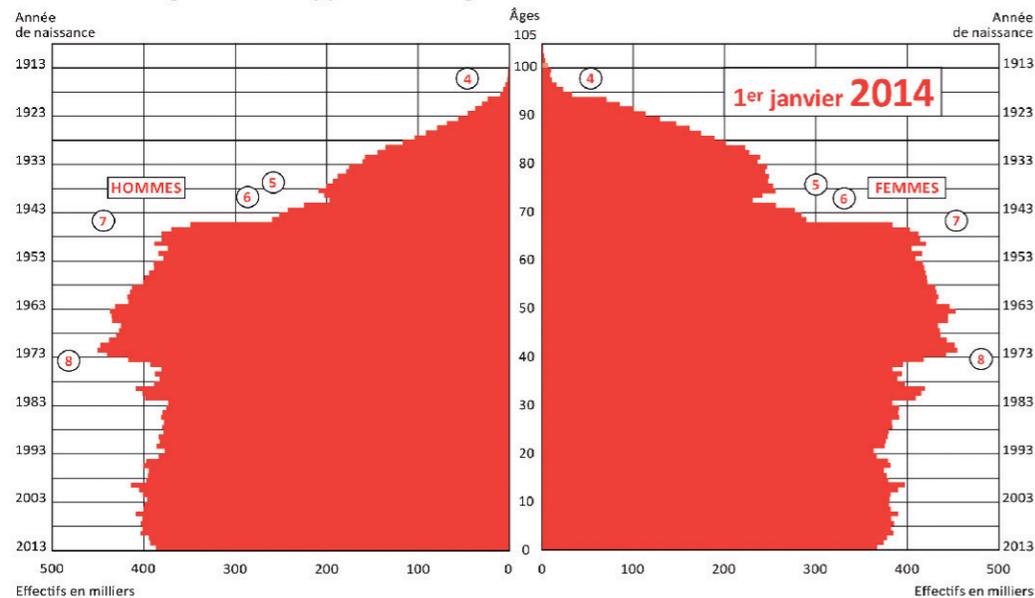
Aux facteurs socio-économiques qui pèsent sur la santé des individus, un facteur géographique vient s'ajouter lorsque survient une catastrophe.

Sous le nuage de TCHERNOBYL

Selon la région où l'on vit, le poids des différentes causes de décès n'est pas toujours le même. Svitlana Poniakina a soutenu le 5 décembre son doctorat de démographie consacré aux disparités régionales de mortalité en Ukraine, et leur évolution entre 1988 et 2010. Trois grandes causes de décès dessinent des cartes différentes. La carte des morts par cancer est discontinue, alors qu'au contraire les morts violentes sont beaucoup moins fréquentes à l'ouest du pays qu'à l'est. La capitale Kiev figure parmi les régions moins fortement touchées, et d'une manière générale la situation sanitaire est meilleure dans les grandes villes.

Ce sont les maladies de l'appareil circulatoire, ou « cardio-vasculaires », qui sont responsables de 60 à 70 % de décès, particulièrement dans le nord et quelques régions du sud. Sur ce terrain, le manque de moyens financiers et l'absence d'une politique de santé offensive

Les traces de la guerre dans la pyramide des âges



Gilles Pison, *Population et sociétés*, n° 509, Ined, mars 2014

n'ont pas permis de reproduire les avancées importantes survenues dans les pays occidentaux à la fin du XX^e siècle (voir ci-dessus).

Les conséquences de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl (située près de la frontière nord, à 100 km de Kiev) ont fait l'objet d'une attention particulière. Dans la ville nouvelle de Slavutych, créée pour héberger les habitants de la zone la plus touchée en 1986, les cancers et les maladies endocriniennes sont plus fréquents que dans d'autres villes ukrainiennes à profil socio-économique comparable.



SVITLANA PONIAKINA,

« Causes et évolution des disparités régionales de mortalité en Ukraine », doctorat de démographie de l'université Paris 1, 2014.

LA GRANDE GUERRE : de grands bouleversements

L'année du centenaire de ce conflit était l'occasion de rendre compte des lourdes conséquences démographiques de la première Guerre mondiale.

La génération qui a combattu en 14-18 avait, avant le début du conflit, subi des pertes considérables : 28 % de la génération née en 1894 avaient déjà péri, principale-

ment de maladies infectieuses pendant la petite enfance. La guerre a emporté un tiers des hommes qui avaient survécu jusque-là. En 1918, moins de la moitié des hommes nés en 1894 étaient encore en vie (48 %). La guerre a surtout tué des soldats, donc des hommes jeunes. On estime le déficit de naissances dû à la guerre à 1 million. L'accumulation de ces facteurs a accéléré le vieillissement de la population française, qui était en 1939 la plus âgée de la planète.

Les pyramides des âges portent la marque de ces « classes creuses » (les années où les naissances furent exceptionnellement peu nombreuses), qui affectent autant les femmes que les hommes. Les pertes militaires, elles, se repèrent au déséquilibre numérique entre femmes et hommes. Dans des proportions différentes, les grands conflits du XX^e siècle (guerres de 1914-1918 et de 1939-1945) creusent des entailles très nettes dans les pyramides des âges de la France. Les stigmates que la Première Guerre mondiale y a laissés sont aujourd'hui en voie de disparaître après l'avoir marquée pendant près de cent ans.



GILLES PISON,

« 1914-2014 : un siècle d'évolution de la pyramide des âges en France », *Population & sociétés*, n° 509, mars 2014.



FRANÇOIS HÉRAN,

« Générations sacrifiées : le bilan démographique de la Grande Guerre », *Population & sociétés*, n° 510, avril 2014.

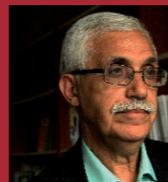
Les chiffres sont aujourd'hui établis avec un degré de certitude satisfaisante, bien que dénombrer les décès imputables directement à la guerre ne soit pas évident : des millions de soldats ont reçu au combat des blessures qui ont entraîné leur mort après la fin des hostilités.

Il a fallu développer un savoir-faire particulier, des méthodes à même de rendre compte des conséquences démographiques de la guerre. Jacques Vallin y a consacré de nombreux travaux, portant sur différents conflits et

notamment la première Guerre mondiale. On en retrouve une sélection dans un recueil de textes tirés de différentes publications et réunis par les éditions de l'Ined.

Dès 1916, Charles Gide publia dans *La revue internationale de sociologie* une première estimation de la manière dont la population pourrait se reconstituer après les pertes de la guerre. Néanmoins, tous les autres travaux scientifiques sélectionnés dans le recueil ont été réalisés plus récemment. Les pertes liées à la guerre occupent une grande partie du recueil, mais certains textes traitent aussi des effets de la guerre sur la fécondité et la nuptialité.

En effet, comme le souligne Louis Henry en 1966, l'hécatombe de la guerre a créé un déséquilibre entre le nombre d'hommes et de femmes. Mais la proportion de femmes restées célibataires à 50 ans n'a pas crû de manière proportionnelle à ces pertes. Données en mains, Henry renonce à son hypothèse de départ, selon laquelle la guerre aurait maintenu dans le célibat plus de femmes que si elle n'avait pas eu lieu. Quatre mécanismes sont venus compenser l'absence des victimes de guerre. Ce déficit a principalement été comblé par le mariage de jeunes hommes de 15 à 19 ans avec des femmes de plus de 20 ans, en forte hausse. Trois autres mécanismes entrent néanmoins en jeu : une baisse du célibat masculin, les mariages avec des hommes étrangers, et dans une moindre mesure le remariage de divorcés et de veufs. La guerre a donc plutôt réduit le risque de célibat pour les hommes, et changé la composition des couples qui se marient.



Kamel Kateb,
Chargé de recherche
dans l'unité Identités et territoires
des populations

QUI SONT LES DÉPLACÉS DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ?

« Durant la guerre d'Algérie, ou guerre d'indépendance si l'on se place du point de vue algérien, les autorités françaises ont créé des camps de regroupement de population (CRP). Le but poursuivi était d'empêcher la population locale d'apporter du soutien aux membres de l'Armée de libération nationale (ALN).

Des entretiens ont été recueillis et filmés en 2014, auprès d'anciens déplacés de l'arrondissement de Cherchell. Dans cette zone montagneuse au bord de la Méditerranée, à 100 km à l'ouest d'Alger, un maquis était organisé depuis l'année 1956. À partir de 1958 l'armée française a fait évacuer toute la population de sept douars (un ensemble d'habitations rurales), femmes et hommes, enfants et vieillards inclus, pour les regrouper dans des camps et ainsi pouvoir les surveiller. Certains camps installés dans la montagne (Ghardous ou Tazrout par exemple) sont constitués autour d'habitations existantes, et donc sur des terres appartenant aux autochtones. Les camps du littoral sont au contraire créés de toute pièce et installés sur des terrains de colons (comme à Novi ou Fontaine-Du-Génie). Les archives de l'administration mentionnent pas moins de 13 camps dans l'arrondissement de Cherchell. Les 21 996 personnes déplacées dans ces camps, représentaient un peu plus de 30 % des habitants de l'arrondissement en 1960. L'ensemble des régions montagneuses ont fait l'objet de mesures identiques. »



Bouleversements démographiques de la Grande Guerre, sous la direction de Jean-Marc Rohrbasser, Ined, 2014.

La vulnérabilité RÉSIDENTIELLE

Le travail des chercheurs est nourri par de nombreux partenariats (voir p. 46). Au sein du réseau français « recherche-habitat-logement » (Rehal), Pascale Dietrich-Ragon est co-responsable d'un atelier centré sur les « vulnérabilités résidentielles ». À travers cette notion on désigne les processus qui conduisent les individus à des situations de logement problématiques (inconfort, insalubrité, absence de statut d'occupation protecteur, difficultés de paiement, relégation territoriale...). Elle tient aussi compte du contexte, politiques publiques et marché immobilier.



Deux journées d'études de l'atelier se sont tenues à l'Ined. Celle du 7 février visait avant tout à échanger entre chercheurs sur les méthodes et les questions pratiques auxquelles ils sont confrontés sur le terrain. Dans le cas de Véronique Dupont (IRD) par exemple, la difficulté consistait à retrouver dans la mégalopole de Delhi les habitants venus d'un même bidonville après sa destruction. La question de la restitution des résultats face aux médias a également été abordée.

La journée du 5 décembre portait sur les « illégalismes », qui peuvent prendre par exemple la forme de bidonvilles ou de squats. Mais la question de la légalité se pose aussi pour d'autres situations, comme l'occupation d'un logement très dégradé, où les habitants sont soumis à de multiples « arnaques ». Les habitats légers et mobiles, tels les yourtes, soulèvent par ailleurs des problèmes d'interprétation du droit français afin de déterminer s'il est possible d'en installer.

 <http://rehal.fr>

SE PROTÉGER des grossesses

En mars 2013, le gouvernement français supprimait le remboursement des pilules contraceptives dites de 3^e et 4^e génération, à la suite d'une bruyante polémique sur leurs effets secondaires. Beaucoup de femmes ont changé de méthode de contraception entre 2010 et 2013, comme le révèle l'enquête Fécond conduite par l'Ined et l'Inserm, reconduite à trois ans d'intervalle. C'est avant tout le recours aux pilules incriminées qui diminue fortement, jusqu'à - 21 points de pourcentage parmi les femmes de 25-29 ans. Une partie seulement de leurs utilisatrices se sont reportées sur les pilules de 1^e et 2^e génération, d'autres ont préféré le préservatif seul, le stérilet ou d'autres méthodes.

L'image de l'ensemble des pilules a souffert de la polémique, dont 77 % des femmes et 56 % des hommes ont entendu parler. Parmi les femmes susceptibles d'utiliser une contraception, 41 % ont choisi la pilule (tous types confondus) en 2013, contre 50 % en 2010. Les débats entourant les risques médicaux de certains modèles ont ainsi accentué l'évolution du paysage contraceptif. Car la

contraception orale était déjà en recul depuis les années 2000. En revanche, la proportion de femmes n'utilisant aucune méthode reste toujours basse : 3,1 % des femmes de 15 à 49 ans.

 **NATHALIE BAJOS, MYLÈNE ROUZAUD-CORNABAS, HENRI PANJO, ALINE BOHET, CAROLINE MOREAU et L'ÉQUIPE FÉCOND,**
« La crise de la pilule en France : vers un nouveau paysage contraceptif ? », *Population & sociétés*, n° 511, mai 2014.

ÊTRE HOMME, ÊTRE FEMME, des risques différents ?

À la plupart des âges adultes, il existe une « surmortalité » des hommes. C'est encore plus vrai en cas de conflits armés. Si les morts et blessés de guerre sont plus souvent des hommes (voir plus haut), d'autres risques frappent au contraire plus spécifiquement les femmes. Les inégalités de genre traversent tous les pans de la société, aussi bien l'école, que le travail, la sexualité, les violences, ou la santé. Dès l'école, les manuels scolaires de mathématiques montrent des personnages stéréotypés. Les femmes sont majoritairement représentées dans la sphère domestique, ou dans des activités professionnelles beaucoup moins variées que les personnages masculins.

On retrouve les inégalités de genre dans la sphère économique. Bien que les filles soient en moyenne plus diplômées que les garçons, elles sont moins souvent en contrat à durée indéterminée, et plus souvent au chômage. Sept ans après avoir quitté le système éducatif en 1998, les femmes sont considérablement plus à temps partiel que les hommes (12 % contre 1 %). L'ensemble de ces inégalités conjuguées creusent un écart de salaire entre les deux sexes. Sur le plan économique, être une femme représente donc un désavantage (voir aussi p. 54).

 **CHRISTELLE HAMEL, WILFRIED RAULT (coord.),**
« Les inégalités de genre sous l'œil des démographes », *Population & sociétés*, n° 517, décembre 2014.

La recherche scientifique est elle aussi soumise à une forme de risque, celui de l'inexactitude et de l'imprécision.

Comptes et mécomptes DE LA MORTALITÉ

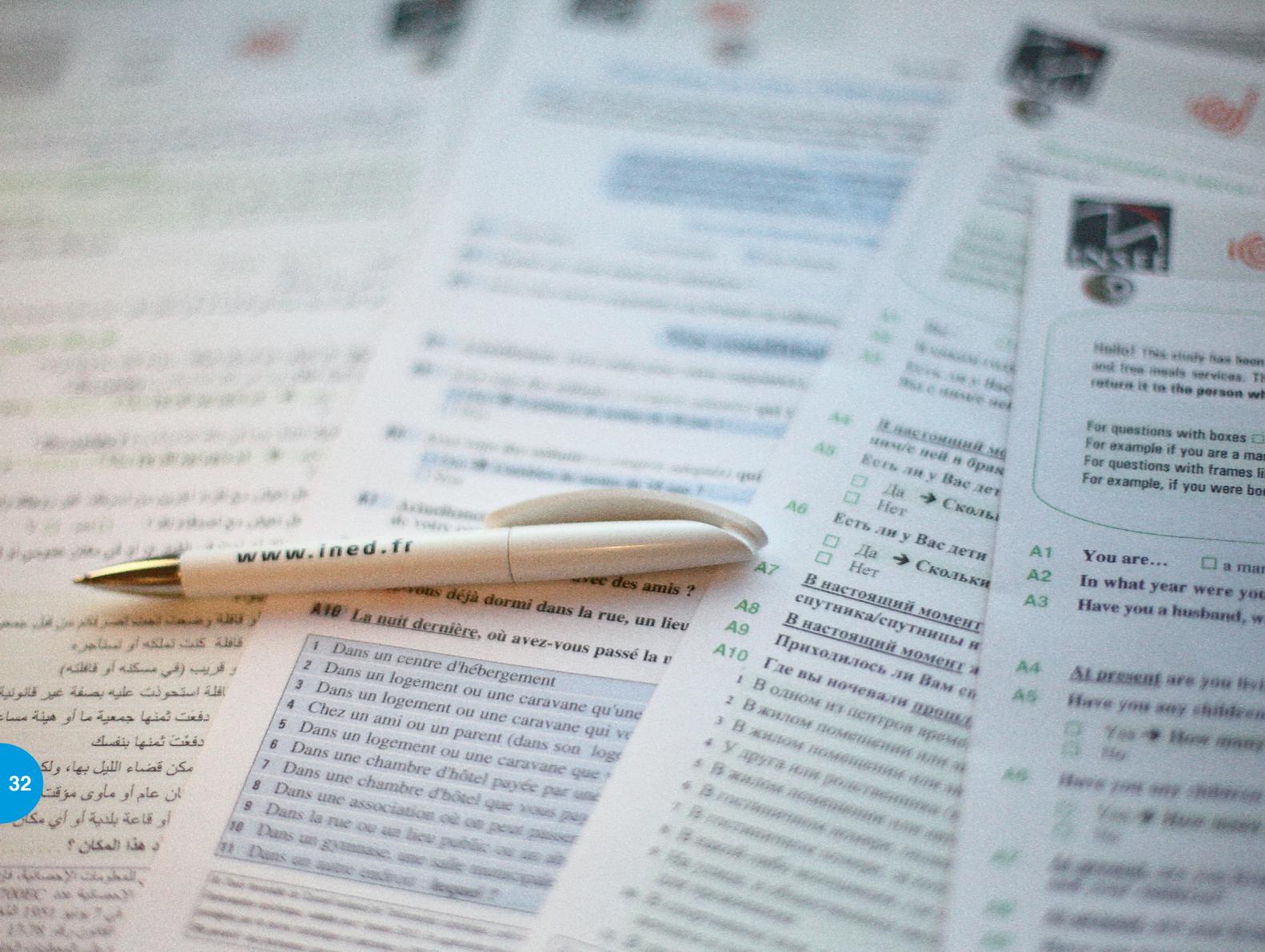
Certains pays ne disposent pas d'état civil complet. Une partie des décès n'étant pas déclarée, il est difficile de connaître qui décède, à quel âge et de quelles causes. Pour palier ce problème, des enquêtes interrogent un échantillon d'habitants sur leur fratrie (l'ensemble des frères et sœurs). On demande à chaque personne de donner la liste de ses frères et sœurs, et pour chacun son âge, ou, s'il est mort, son âge au décès, et l'année et la cause de son décès.

Bien que les questions portent sur la famille proche, des erreurs de toute bonne foi viennent se glisser dans les déclarations. Les listes de membres de la fratrie issues de ces enquêtes ne sont donc pas totalement fiables (voir aussi p. 33). L'existence de certains frères et sœurs est parfois purement et simplement « oubliée ».

Les erreurs de déclaration ont pu être mesurées dans la région de Bandafassi au Sénégal. La population de la région fait l'objet d'une observation démographique suivie depuis 40 ans, ce qui fait qu'on dispose d'informations complètes sur les naissances et les décès depuis 40 ans, ainsi que sur les frères et sœurs de chacun. Une enquête menée en 2010 a interrogé un échantillon de 268 femmes adultes « en aveugle » sur leur fratrie, indépendamment des informations déjà disponibles, et a comparé ensuite leurs déclarations avec la réalité.

Les enquêtées ont omis de déclarer 9 % de leurs sœurs ayant atteint l'âge adulte, qu'elles soient encore en vie ou décédées, sans compter de très nombreux frères et sœurs omis parmi ceux morts en bas âge. Différents facteurs interviennent dans les omissions. Les membres de la fratrie sont moins souvent oubliés lorsqu'ils ont le même père que la femme interrogée, ou lorsqu'un décès est récent. Inversement, les femmes qui ont migré hors de leur village d'origine commettent plus d'erreurs. On constate aussi un autre type d'imprécision : les femmes interrogées ont nettement tendance à sous-estimer l'âge de leurs sœurs aînées.

 **STÉPHANE HELLERINGER, GILLES PISON, ALMAMY M. KANTÉ, GÉRALDINE DUTHÉ, ARMELLE ANDRO,**
« Reporting Errors in Siblings' Survival Histories and Their Impact on Adult Mortality Estimates: Results From a Record Linkage Study in Senegal », *Demography*, vol. 51, n° 2, avril 2014.



LES ENQUÊTES de recherche

La réalisation d'enquêtes originales, aussi bien par la méthode que les questions soulevées, est la marque de fabrique de l'Ined depuis sa création. Les données et le savoir-faire accumulés sont internationalement reconnus.

DES ÉQUIPES dédiées

L'Ined participe à deux types d'enquêtes de recherche. Dans le premier cas, les enquêtes sont entièrement créées par l'Ined, qui en assure alors la construction, la coordination, jusqu'au traitement des données. L'institut et ses chercheurs peuvent aussi contribuer à une recherche portée par un autre organisme. L'expertise méthodologique des chercheurs et ingénieurs de l'Ined est en effet reconnue pour sa qualité.

Le Service des enquêtes et des sondages (SES) est une particularité de l'Ined. Au SES, une vingtaine de personnes au total concourent au bon déroulement des projets ; elles ont été impliquées directement dans quinze enquêtes en 2014. Un travail méticuleux, invisible du public, est indispensable avant de pouvoir effectuer des traitements statistiques. Il faut organiser l'enquête en détail sur le terrain, en contribuant à définir le protocole optimal pour assurer un taux de réponse suffisant et une bonne qualité des données collectées. Il faut aussi, après la collecte, « apurer » les données, c'est-à-dire s'assurer de la qualité des informations saisies, au moyen de différents tests. Certains servent à débusquer les réponses incohérentes (par exemple une personne ayant renseigné l'âge de ses enfants n'est pas censée apparaître par ailleurs comme n'ayant jamais eu d'enfant). Après ces opérations, le SES assure également le traitement statistique des non réponses et la mise à disposition des données auprès des chercheurs qui en font la demande. La majorité des quelque 200 enquêtes de l'Ined depuis sa création, sont à disposition de la communauté scientifique.

Le Service des méthodes statistiques (SMS) joue lui aussi un rôle essentiel. Il a notamment pour mission d'accompagner et de former les chercheurs aux méthodes statistiques utiles à leurs projets, en particulier en matière d'exploitation des données, de les guider dans le choix des bonnes méthodes et des meilleures formations, de les conseiller dans leurs analyses et de réaliser dans ces domaines une veille méthodologique. Ses ingénieurs se tiennent à la pointe des nouvelles méthodes, ce qui leur permet d'assurer tout au long de l'année des sessions de formations auprès de chercheurs, de doctorants et de professionnels de la recherche.

Une des missions du service SMS est aussi d'accompagner les chercheurs dans leur maîtrise de multiples outils d'analyse statistique (Sas, Stata et R), et de fournir une

expertise et un conseil durant toutes les étapes d'analyse de données, depuis la validation et la structuration des données jusqu'à la publication des résultats. Il est rare en France d'avoir des « services d'appui à la recherche » qui soient en mesure d'apporter un tel niveau d'expertise.

Les ingénieurs du SMS sont spécialisés dans des méthodes d'analyse innovantes. Ainsi, ont été notamment développées des compétences en analyse biographique, analyse multiniveau, statistique textuelle, analyse de séquences, analyse de réseaux. Cette expertise contribue activement à la production scientifique par des publications souvent conjointes avec les chercheurs. Elle a permis aussi la diffusion de ces savoirs pour des sessions de formations dans des établissements d'enseignement : Ensaï, Cepe, ministère de l'Enseignement supérieur, université de Provence, formations doctorales.

Ces activités sont effectuées dans un cadre élargi, par des solides collaborations avec des associations professionnelles (Société française de Statistique), et des réseaux d'ingénieurs en sciences sociales (Réseau Mate-Shs).

<http://www.ined.fr/fr/#r108>

LE FINANCEMENT des recherches de l'Ined

L'Ined est l'un des quelques établissements publics à caractère scientifique et technologique, comme par exemple l'Inserm, le CNRS ou l'Inra. À ce titre, il est avant tout financé par l'État, à hauteur de plus de trois-quarts de ses ressources, dans le cadre de la loi de finances discutée chaque année au Parlement.

Mais l'institut a la faculté de recevoir d'autres financements, pour des projets spécifiques. Ces autres ressources, qu'on appelle « ressources propres » dans le jargon de la recherche, peuvent provenir d'organismes publics (conseils généraux, directions ministérielles intéressées par la thématique d'une recherche, Observatoire national de l'enfance en danger, etc.). Elles peuvent également provenir d'entités privées, par exemple le Fonds AXA pour la recherche ou la Mutualité Française, dans le cadre de conventions qui détaillent les obligations respectives, protègent la confidentialité des données, et garantissent l'indépendance des chercheurs.

En outre, le financement de la recherche scientifique passe de plus en plus souvent par des « appels à projets », au niveau européen, international, ou national. L'Union européenne, notamment, définit chaque année des thématiques sur lesquelles des projets de recherche peuvent être financés. Des équipes de tous les pays éligibles présentent un dossier détaillé, dont certains seulement sont finalement retenus après évaluation scientifique. Les financements « sur projet » se sont en effet imposés comme un mode de fonctionnement commun à tous les pays. En France, c'est l'Agence nationale de la recherche qui en est l'acteur principal (voir encadré).

DES ENQUÊTES « multimode »

Pour toucher le plus de personnes possible, il arrive qu'on déploie une même enquête sous plusieurs formes : téléphone et questionnaires internet, par exemple.

Chaque méthode a en effet des avantages et des inconvénients. Ainsi, les personnes en maison de retraite ou sans domicile sont susceptibles d'être incluses si l'on utilise les téléphones portables, contrairement aux numéros fixes. Plutôt que de constituer un échantillon aléatoire dans lequel les catégories minoritaires seront très peu représentées, ou en complément d'un tel échantillon, passer par des sites internet spécialisés permet de toucher directement les personnes visées. C'est le cas par exemple lorsqu'on cherche à inclure dans l'enquête un nombre significatif d'étudiants d'un site, ou bien d'homosexuels, ou encore des mal-entendants. De plus, pour tenir compte de handicaps visuels ou auditifs, il faut des supports de présentation et de questionnaires adaptés. Les enquêtes « multimode » sont généralement plus coûteuses à mettre en place, mais elles tiennent mieux compte de la diversité de la population.

QUAND UN INCONNU vous envoie un texto

Certaines personnes vivant en France métropolitaine ont eu la surprise de recevoir sur leur téléphone portable un message leur proposant de participer à une enquête,

assorti d'un lien à consulter sur internet. En effet, il s'agit bien d'une enquête scientifique. Mais pourquoi écrire à ce numéro de téléphone, plutôt qu'un autre ?

Aucune inquiétude à avoir sur ce plan : l'Ined n'a pas eu accès à des bases de données comportant ces numéros, c'est un ordinateur qui a composé aléatoirement un numéro commençant par 06 ou 07. Si le numéro est en service, l'abonné reçoit un message écrit. Ce procédé est encore peu connu du public, mais il répond à un vrai besoin. Certaines personnes ne disposent pas de téléphone fixe, celles qui vivent en institution par exemple, les forains, ou les sans-domicile... Grâce à ces personnes contactées de manière aléatoire et dûment informées, l'échantillon de personnes enquêtées est plus complet.

Un travail éminemment COLLECTIF

Pour une grande enquête comme EPIC (voir p. 13) ou Virage, les équipes de l'Ined travaillent avec beaucoup de partenaires extérieurs. Dans le cas de Virage, un comité d'orientation est composé en partie de personnalités scientifiques françaises et étrangères (universités de Bruxelles, de Trieste, de Genève), ainsi que 15 organismes publics aussi variés que des directions ministérielles, des délégations interministérielles, l'Observatoire national de l'enfance en danger, ou ONU Femmes.

Une dizaine d'associations sont aussi représentées, car leur expertise de terrain auprès de victimes et auteurs de violences est irremplaçable. Chaque enquête est une construction sur-mesure, la manière de procéder doit s'adapter au mieux aux spécificités du sujet.

Le projet Elfe est un cas à part (voir p. 51). Cette enquête est une cohorte d'enfants portée par une structure commune à l'Inserm, l'Établissement français du sang et l'Ined, qui la coordonne et héberge l'équipe de permanents. Ce projet suit les conditions de vie et le développement de 18 300 enfants nés en France métropolitaine en 2011, depuis la maternité jusqu'à leur 20 ans. Environ 80 équipes de recherche contribuent au projet, organisées autour de 20 groupes de travail thématiques (économie-précarité, alimentation-nutrition-métabolisme, école...).

 www.elfe-france.fr



L'ANR

Un financeur à part

L'Agence nationale de la recherche a été créée en 2005, sur un modèle existant dans d'autres pays. Cette agence attribue en toute indépendance des financements « sur projet », dans toutes les disciplines scientifiques, de la physique des particules à la sociologie de la famille. Son budget provient de l'État, mais ce sont exclusivement des scientifiques qui évaluent les demandes de financement. Plusieurs centaines de millions d'euros sont ainsi répartis chaque année entre les projets retenus par des jurys indépendants, en fonction de leur qualité scientifique ainsi que des priorités fixées dans le plan d'action de l'agence.

ENQUÊTER sur les violences



La première grande enquête française sur les violences envers les femmes (Enveff) date de 1999. Elle a ouvert des pistes très importantes pour la compréhension du mécanisme des violences et le vécu des victimes. En 2014, l'Ined a lancé une nouvelle enquête de plus grande ampleur encore. L'objectif est d'interroger plus de 25 000 personnes de 20 à 69 ans. L'enquête vise autant d'hommes que de femmes, sélectionnés de manière aléatoire.

Les questions portent sur les violences subies durant l'ensemble de la vie, ainsi que leurs répercussions sur la santé. L'enquête a bénéficié du soutien de quinze partenaires, et tout particulièrement du ministère des Droits des femmes.

 <http://virage.site.ined.fr/>

AMÉLIORER la qualité des données

Le rôle de l'Ined, en tant qu'institut de pointe dans le domaine de la population, est aussi de contribuer à améliorer les méthodes de recherche, et pas uniquement à produire et diffuser des résultats nouveaux.

Comment renforcer la qualité des informations dans les pays à statistiques imparfaites ? La question se pose notamment pour les données recueillies par enquête pour pallier l'incomplétude de l'état civil. Les enquêtes démographiques et de santé, pratiquées depuis longtemps dans de nombreux pays, recueillent des informations sur la fratrie des personnes interviewées afin d'estimer la mortalité des adultes, notamment la mortalité maternelle (voir p. 29). Mais il arrive que les enquêtées omettent de déclarer certains de leurs frères et sœurs, notamment parmi les décédés. C'est pour remédier à ce défaut qu'une équipe a testé un nouveau modèle de questionnaire utilisant notamment un « calendrier » des événements concernant les frères et sœurs. L'expérience a été menée au Sénégal, dans l'observatoire de population de Niakhar, avec des résultats probants. Avec cette nouvelle méthode du calendrier, les sœurs décédées à un âge adulte sont moins souvent omises (90 % sont déclarées avec cette méthode, contre seulement 76 % avec le questionnaire traditionnel). La nouvelle méthode joue sur la stimulation de la mémoire, notamment en rappelant la liste des prénoms des frères et sœurs cités, et en privilégiant les souvenirs vécus ensemble, plus faciles à dater.



S. HELLERINGER, G. PISON, B. MASQUELIER, A.-M. KANTE, L. DOUILLOT *et al.*, "Improving the Quality of Adult Mortality Data Collected in Demographic Surveys: Validation Study of a New Siblings' Survival Questionnaire in Niakhar, Senegal", *PLoS Med*, vol. 11, n° 5, 2014.

Patrick Festy, Joëlle Gaymu et Marc Thévenin se sont penchés sur un aspect précis des méthodes d'enquête : être seul face à l'enquêteur ou lui répondre en présence de son partenaire a-t-il des conséquences sur les informations recueillies ? La question traitée est celle de l'évaluation de l'aisance financière et les données utilisées celles de la première vague de l'enquête Erfi (voir p. 13) réalisée en 2005.

L'échantillon comporte 2 471 couples dont la personne interrogée a entre 50 et 79 ans. La particularité de cette enquête est de préciser à cinq étapes si une tierce personne est présente lors de l'entretien et si elle participe (car souvent ces tiers vont et viennent).

On constate d'abord que les femmes sont plus fréquemment interrogées que les hommes en tête-à-tête, leur conjoint ayant assisté à l'entretien dans seulement 37 % des cas contre 53 % pour les hommes. Alors que rien ne différencie les réponses masculines et féminines, pour l'ensemble de l'échantillon – environ 27 % mentionnent des fins de mois difficiles – les conditions de passation ont un effet sur les déclarations. Ainsi, les femmes déclarent moins souvent avoir des difficultés à joindre les deux bouts que les hommes lorsque l'entretien se déroule en tête-à-tête, et c'est l'inverse en présence de leur conjoint : elles mentionnent alors plus de difficultés que les hommes.

« Évaluer la situation budgétaire de son ménage, en tête-à-tête avec l'enquêteur ou en présence du partenaire », *Population*, n° 1, 2014.

LA MORTALITÉ comparée des espèces

Carlo-Giovani Camarda, chercheur à l'Ined, est familier des modèles mathématiques. Avec une équipe internationale, il a publié dans la prestigieuse revue *Nature* un article consacré à la diversité des formes de vieillissement dans l'arbre de la vie. Toutes les formes de vie peuvent être étudiées sous un angle démographique, qu'il s'agisse de mammifères, d'invertébrés, de plantes... Fécondité, mortalité, vieillissement, ne sont pas l'exclusivité des humains. Afin de comparer les 46 espèces étudiées, il a d'abord fallu standardiser les données, puisque la période féconde ne débute pas pour toutes au même stade du cycle de vie.

L'idée force qui se dégage est l'extrême diversité des cas de figure parmi les formes de vie. L'hydre, minuscule animal d'eau douce, est atypique par sa stabilité. On estime que dans un milieu protégé, 5 % d'une population pourraient survivre plus de 1 400 ans, et cet invertébré reste fertile jusqu'à sa mort. À la différence des humains dont la fertilité connaît un pic avant de devenir nulle vers le milieu de l'existence, chez des espèces comme l'agave, plante des régions chaudes, elle ne cesse d'augmenter graduellement.

Ces comparaisons poussées contribuent à la connaissance générale des mécanismes du vieillissement.



OWEN R. JONES ET ALII,

« Diversity of ageing across the tree of life », *Nature*, n° 505, janvier 2014.



Lionel Kesztenbaum,

Chargé de recherche
dans l'unité Histoire et populations

PEUT-ON FAIRE DE LA DÉMOGRAPHIE SUR DES POPULATIONS DU PASSÉ?

« C'est précisément l'objectif que s'est donné la démographie historique, une discipline encore jeune – elle émerge dans les années 1950 – qui s'appuie sur différentes méthodes pour reconstituer à partir de sources historiques les caractéristiques (fécondité, mortalité, etc.) et les évolutions des populations du passé. Étudier ces populations est donc possible et même relativement répandu à travers le monde puisque l'on trouve des démographes historiens de la Chine au Brésil en passant par l'Égypte et la majeure partie de l'Europe.

Les sources disponibles pour étudier les populations du passé sont étonnamment nombreuses et variées, à une réserve importante près : elles sont inégalement réparties dans le temps et l'espace. Elles tendent évidemment à être plus nombreuses et de meilleure qualité au fur et à mesure que l'on s'approche de la période actuelle et sont également plus fréquentes et plus fiables en Europe ou en Asie qu'en Afrique. Cela crée des biais certains (on étudie beaucoup plus les régions et les périodes où les données sont riches et aisément accessibles) mais qui ne sauraient être surestimés, l'imagination des démographes historiens permettant souvent de compenser la faiblesse des données. Le développement récent – ces vingt dernières années – des grandes enquêtes historiques individuelles a cependant changé la donne en étendant considérablement les possibilités d'analyse à l'échelle de l'individu, tant en termes de quantité de données que de diversité des éléments considérés, l'étude pouvant inclure des caractéristiques socio-économiques, des précisions sur les contextes familiaux ou locaux, etc. »



NOURRIR la vie scientifique

En tant que plus grand centre de recherche en démographie en Europe, l'Ined occupe une place importante dans la vie scientifique, qui se traduit par une activité intense et la participation à de nombreuses instances, notamment au niveau international.

Organiser des colloques, des rencontres, trouver des intervenants pour les séances d'un séminaire régulier... ces activités rythment les coulisses de la recherche. C'est ce qu'on appelle couramment « l'animation de la recherche ». En effet il est essentiel pour les chercheurs d'avoir des échanges réguliers, dans des cadres plus ou moins formels.

Exactement 70 séances se sont tenues à l'Ined en 2014. Parmi elles, les « **lundis de l'Ined** » sont une tradition bien ancrée dans l'institution. Chaque semaine, hors période de vacances, se tient dans la salle Alfred Sauvy une présentation scientifique ouverte au public, occasion de faire découvrir de nouveaux résultats de recherche, parfois en anglais. Elle se déroule en trois temps. Après la présentation du chercheur invité, un « discutant » désigné à l'avance formule des remarques et des suggestions d'approfondissement. La séance se termine par un échange de questions-réponses avec le public, principalement formé d'universitaires, chercheurs et étudiants.

D'autres séminaires et rencontres scientifiques sont destinés à un public plus restreint et plus spécialisé. C'est le cas des rencontres de statistique appliquée, organisées par le Service des méthodes statistiques. Les unités de recherches et pôles thématiques organisent également des séminaires régulièrement. La plupart se tiennent sur une seule journée, à l'exception en 2014 du cycle « **femmes et habitat** » de l'unité Mobilité, logement et entourage (voir encadré).

ÉVALUER et expertiser

Les chercheurs et ingénieurs de l'Ined totalisent 568 fonctions scientifiques exercées hors de l'Ined en 2014. Ce nombre très élevé pour la taille de l'institut montre que l'expertise de ses membres est appréciée et recherchée.

À elle seule, l'animation de la recherche cumule 177 fonctions, si l'on additionne la participation aux comités de pilotage, l'organisation de colloques ou congrès, les commissions et comités de direction scientifiques.

L'évaluation par les pairs est en effet la règle chez les scientifiques. La plupart des publications, des participations aux colloques, et d'autres activités, sont soumises à l'approbation de collègues. Tout le monde est évalué, mais il est nécessaire d'avoir des compétences reconnues



Anne Lambert,
Chargée de recherche
dans l'unité Mobilité,
logement et entourage

POURQUOI UN SÉMINAIRE SUR « FEMMES ET HABITAT » ?

« Ce cycle de journées d'étude « Femmes et habitat » a été lancé par une table ronde introductive le 22 mai 2014, en présence de Susanna Magri (CNRS, CSU) et de Michel Bozon (Ined). Les séances ont ensuite eu lieu tous les mois, à raison d'une par mois, à l'Ined.

Quarante ans après les premières études féministes qui ont contribué à « politiser » l'intime, le rôle du logement dans la production des rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes n'est plus questionné aujourd'hui. L'objectif de ces journées d'études est donc d'analyser la manière dont le logement contribue à la (re)production des identités sexuées et à la recomposition des rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes dans la société française contemporaine, à partir de ses différentes dimensions (symboliques, juridiques, économiques, matérielles).

L'organisation en cycle de journées d'études présente plusieurs avantages relativement à d'autres formats de travail. Cela permet tout d'abord d'aborder en profondeur les différentes dimensions du logement et des inégalités de genre, en invitant des spécialistes à discuter sur des objets communs. Ensuite, le format des journées permet de détailler le fondement empirique des enquêtes et de déployer le raisonnement scientifique dans toute sa complexité, contrairement à des formats plus (trop ?) courts. Enfin, le cycle contribue à instaurer une dynamique de recherche collective au long cours. Ces échanges ont en effet porté leurs fruits avec la présence d'un public à la fois assidu et de nouveaux venus en lien avec des thématiques spécifiques.

Ces journées sont ouvertes aux chercheurs et doctorants et autres membres de la communauté scientifique ; mais elles sont également accessibles gratuitement à l'ensemble des acteurs concernés par ces questions (urbanistes, experts, etc.) sur inscription. »



PRIX

Thérèse Locoh a reçu le prix 2014 de l'Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population, qui vient récompenser l'œuvre d'une carrière et une contribution exceptionnelle à la démographie. Spécialiste de l'Afrique, elle a notamment joué un rôle pionnier dans le développement des études de genre en démographie.

pour être sollicité en tant qu'évaluateur. Entre les jurys de concours ou de thèses, les comités scientifiques, et autres instances, les chercheurs de l'Ined ont pris part à 125 fonctions d'évaluation.

L'activité éditoriale, enfin, est centrale dans la recherche scientifique. De nombreux chercheurs sont membres de comités de rédaction de revues ou de collections, dirigent des numéros thématiques, ou encore évaluent des articles et manuscrits soumis par des collègues. Dans ce dernier cas, la pratique habituelle est le « double aveugle » : l'auteur ne connaît pas le nom des personnes qui l'évaluent, et inversement. Les membres de l'Ined occupent 266 fonctions de ce type en 2014.

TRANSMETTRE les compétences

Les ingénieurs du Service des méthodes statistiques (voir p. 31) contribuent à la diffusion des savoirs, en animant un séminaire régulier « Les Rencontres de Statistique Appliquée », ouvert à la communauté scientifique des statisticiens, démographes, sociologues, chercheurs et doctorants en sciences sociales, et un autre séminaire, plus pratique, consacré à l'Usage du logiciel « R » en sciences sociales (RUSS).

Sur la période 2009-2014, ce service a ainsi pu entreprendre 34 sessions de formations pour un public cumulé

de 371 personnes, et organiser 16 sessions de séminaires de statistiques appliquées ouvertes à un public de chercheurs en sciences sociales.

RÉCOMPENSÉS par les pairs

Les prix et récompenses décernés aux chercheurs de l'Ined sont le témoignage de la reconnaissance par les pairs. C'est une grande source de satisfaction pour l'Ined de constater que les prix reçus en 2014 concernent aussi bien de tout jeunes chercheurs au début de leur parcours, que des personnalités chevronnées.

Les six récompenses reçues en 2014 illustrent également le rayonnement international de l'institut, car un seul de ces prix est français. Elles sont aussi une nouvelle démonstration de la diversité des thématiques de recherches à l'Ined.

Les quatre recherches doctorales ayant donné lieu à ces prix portent sur des sujets variés : les ressorts de l'orientation scolaire des enfants de milieux populaires (Joanie Cayouette-Remblière), l'impact de la crise sur les pratiques contraceptives (Mylène Rouzaud-Cornabas), la scolarité comparée des enfants d'immigrés en France et Grande-Bretagne (Mathieu Ichou), ou les migrations entre le Sénégal et l'Europe (Sorana Toma).

Thérèse Locoh, pour sa part, a été récompensée pour l'ensemble de sa carrière, et notamment pour avoir été une pionnière de l'étude du genre en démographie.

Quant à Henri Leridon, c'est en tant qu'un des principaux spécialistes de la fécondité qu'il a rejoint la British Academy.





INFORMER, diffuser, éclairer

L'Ined s'est engagé dans une politique d'ouverture en diffusant de manière plus large et plus diversifiée sa production scientifique, répondant ainsi à sa mission d'information et de diffusion.

Tout en restant proche de la communauté chercheurs-enseignants, de nouvelles actions ont été menées auprès du grand public qui a toujours montré de l'intérêt pour les questions de démographie. En témoignent le succès de nouveaux événements de culture scientifique et du nouveau site ined.fr relooké et adapté aux évolutions technologiques, ainsi que la présence accrue de l'institut sur les réseaux sociaux.

COMMUNIQUER et dialoguer avec la société

Les questions de population sont au cœur des débats de société. Les nombreuses reprises dans la presse écrite et audiovisuelle des sujets traités par l'Ined en apportent la preuve. En créant les Rencontres de la Démo, la volonté de l'institut a été d'aller au-devant d'un public plus large en proposant de donner à voir et à écouter des résultats de recherches dans un langage plus accessible afin de mieux comprendre les grands sujets de démographie d'aujourd'hui.

Cet événement offre également aux chercheurs la possibilité de parler de leurs travaux et de s'adresser au plus grand nombre sous la forme d'une mini-conférence (10 minutes) filmée en public. La vidéo se retrouve ensuite en accès libre sur le site et sur les plateformes de diffusion pour être vue et commentée sur les réseaux sociaux.

Lancées pour la première fois en juillet 2014 à l'occasion de la Journée mondiale de la population portant sur le thème des jeunes, les Rencontres de la Démo ont proposé 5 mini-conférences abordant ainsi la sexualité des jeunes, l'entrée dans l'âge adulte, les politiques d'aide en Europe...

LE NOUVEAU ined.fr pour les chercheurs et le grand public

Plus intuitif et plus lisible, le nouveau site internet de l'Ined s'est doté cette année d'un nouveau design. Totalement refondu, il offre désormais une navigation plus



Silvia Huix,
Chargée de communication

FÊTE DE LA SCIENCE 2014

DEUX JOURNÉES
PORTES OUVERTES



« En septembre, l'Ined a proposé d'ouvrir ses portes aux scolaires à l'occasion de la Fête de la science, pendant 2 jours. L'objectif de cet événement est d'aller à la rencontre d'un jeune public et de leur

donner quelques notions simples. L'idée est de partir à la découverte de la démographie et plus largement des sciences sociales de manière ludique et interactive. Cette année, sur le thème des familles, les élèves ont été amenés, à l'aide des chercheurs, à tester leurs connaissances et à s'initier aux outils qu'utilisent les chercheurs.

Pendant deux jours, nous avons accueilli plusieurs classes – du CM2 à la 1^{ère} – qui ont pu avoir une idée concrète de ce qu'est un institut de recherche. Au programme, des animations conçues par les chercheurs de l'institut et adaptées à leur niveau. Par exemple, avec les lycéens, des formules mathématiques ont été abordées à travers des jeux, démontrant ainsi leur apport dans la modélisation des comportements de masse de la population. Les élèves ainsi que leurs professeurs ont montré un vrai enthousiasme. Les chercheurs se sont aussi fortement impliqués. Une bonne surprise que nous renouvelerons l'année prochaine ! »

fluide et adaptée aux évolutions technologiques et à la mobilité (tablette, smartphone).

S'adressant aux professionnels de la recherche et au grand public, il propose une double page d'accueil adaptée avec pour chacune une actualité ciblée mise à jour régulièrement. Il propose également une navigation autour de 8 grandes thématiques, pour accéder en quelques clics à une mine d'informations sur chacun de ses grands thèmes. International, le site dispose également d'une version anglaise avec l'essentiel des contenus disponibles dans les deux langues.

Ined.fr donne accès à l'ensemble des travaux de recherche de l'institut et offre dans sa nouvelle version de nouveaux contenus. Des rubriques d'actualités ont été créées ; des pages portails rassemblent des contenus de nature diverse autour d'une grande thématique.

Outre la page d'accueil dédiée aux professionnels de la recherche, des rubriques sont notamment consacrées aux méthodes d'analyse et de collecte statistiques, ainsi qu'aux enquêtes réalisées par l'Ined.

Pour le grand public et notamment les enseignants, de nombreuses animations et ressources pédagogiques sur la population mondiale sont disponibles en accès libre sur le site. Des pages qui sont, encore cette année, les plus fréquentées.

La fréquentation du site a progressé, notamment depuis la sortie de sa nouvelle version en septembre 2014 : près de 1 220 000 visites au total sur l'année contre 1 130 000 l'année précédente.

 www.ined.fr

UNE VISIBILITÉ sur les réseaux aussi

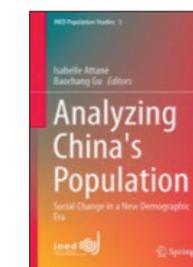
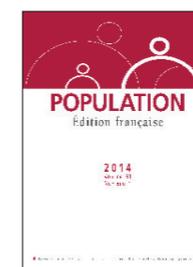
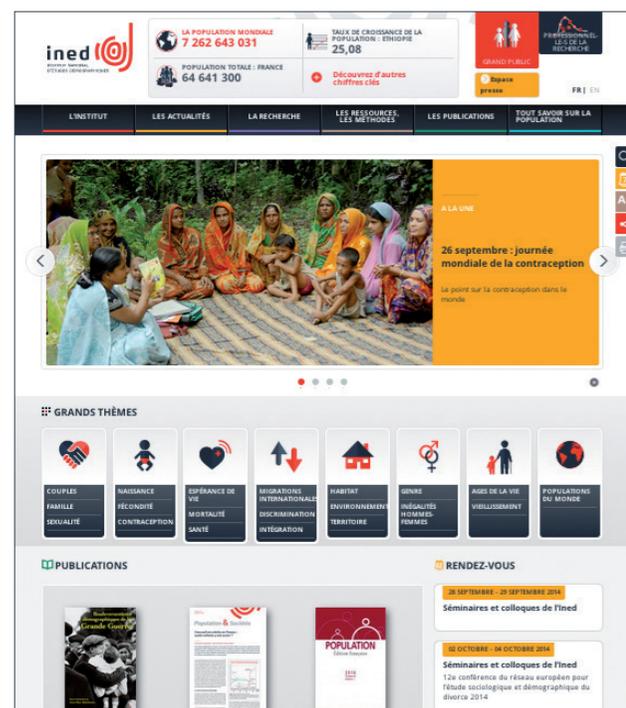
Présents sur les réseaux sociaux depuis maintenant quelques années, les comptes Twitter et Facebook continuent de progresser grâce à une diffusion soutenue de l'actualité de l'institut : résultats de recherche, nouvelles publications, colloques, rencontres, conférences, animations, etc. En 2014, le nombre d'abonnés a fortement augmenté : + 55 % de followers sur Twitter et + 60 % de fans sur Facebook.



Population & Sociétés UN BULLETIN TRÈS MÉDIATIQUE

Onze numéros de *Population & Sociétés* ont été publiés en 2014. Huit d'entre eux ont porté sur des thèmes concernant la France, deux sur l'Europe et un sur l'ensemble des pays du monde. Cette publication bénéficie encore cette année de nombreuses reprises dans la presse, notamment de la presse écrite grand public qui s'est particulièrement mobilisée sur deux sujets forts traités par le bulletin – *La crise de la pilule en France : vers un nouveau modèle contraceptif ?* (Nathalie Bajos, Mylène Rouzaud-Cornabas, Henri Panjo, Aline Bohet, Caroline Moreau, l'équipe de l'enquête Fecond, n° 511, mai 2014) et *Rester sans enfant : un choix de vie à contre-courant* (Magali Mazuy, Charlotte Debest, n° 508, février 2014).

 www.ined.fr/fr/publications/population-et-societes/



LES ÉDITIONS scientifiques de l'Ined

Les collections de l'Ined accueillent chaque année les travaux originaux en démographie associés à des champs d'études qui reflètent la pluridisciplinarité de la discipline : sociologie, économie, anthropologie, histoire, géographie, épidémiologie. En 2014, elles se sont enrichies de quatre nouveaux ouvrages :

- *Enquête TRA, histoire d'un outil, outil pour l'histoire*, « Études et enquêtes historiques », janvier 2014
- *Bouleversements démographiques de la Grande Guerre*, Jean-Marc Rohrbasser (dir.), « Hors-Collection », septembre 2014
- *Les Théories de la fécondité*, Henri Leridon (dir.), « Les Manuels/Textes fondamentaux », décembre 2014
- *La formation de la population parisienne au XIX^e siècle*, Louis Chevalier, 1950 (réédité en accès libre sur le site de l'Ined).

Sur le site internet de l'institut, les éditions de l'Ined ont totalement remodelé leurs pages dans le cadre de la refonte du site. Elles y bénéficient d'une boutique en ligne plus fluide où l'ensemble du catalogue est mis à jour régulièrement permettant ainsi de commander les nouveautés, mais aussi des ouvrages de référence anciens dont les ventes sont d'ailleurs en hausse cette année.

Sur ces pages, il est aussi possible d'avoir accès aux documents de travail qui permettent aux chercheurs de diffuser une première version de résultats de recherche, sous forme de projets d'article ou de chapitre d'ouvrage. La production de ces documents de travail mis en ligne sur le site internet de l'Ined a fortement progressé cette année – 17 numéros en 2014 – ce qui révèle l'intérêt grandissant des chercheurs pour ce type de prépublications.

Développement des publications en LANGUE ANGLAISE

À fin de soutenir la notoriété des travaux à l'international, les éditions de l'Ined ont un partenariat avec l'éditeur Springer. Trois nouvelles parutions ont vu le jour en 2014 :

- N° 3 *Analysis China's Population. Social Change in a New Demographic Era*, Isabelle Attané and BaochangGu, editors, 2014, 270 p.
- N° 4 *Renewing the Family. A History of the Baby Boomers*, Catherine Bonvalet, Céline Clément and Jim Ogg, 2015, 268 p.
- N° 5 *The contemporary Family in France. Partnership Trajectories and Domestic Organization*, Arnaud Régnier-Loilier editor, 2015, 274 p.

UN SITE INTERNET BILINGUE pour la revue Population

La revue *Population*, trimestrielle et bilingue, est diffusée sous format papier et électronique sur les portails Cairn, Cairn international, NecPlus, Persée, Jstor, Muse, Ebsco et Ingenta.

En 2014, la revue s'est dotée d'un site internet revue-population.fr avec une version anglaise journal-population.com qui participe au développement de sa visibilité internationale. Les archives de la revue depuis 1946 y sont accessibles ainsi que toutes les chroniques régionales



DANS LA PRESSE

L'étendue de l'expertise des chercheurs de l'institut fait souvent référence dans un certain nombre de sujets d'actualités qui font débats – la fécondité, la famille, les migrations, etc. Décryptant les grandes questions de démographie, ils interviennent dans la presse écrite et audiovisuelle pour répondre aux interviews, rédiger des tribunes et participer à des émissions radios et/ou TV. Ils participent ainsi à la visibilité de l'Ined qui domine toujours dans la presse grand public. Le volume de retombées presse ne s'est pas démenti depuis plusieurs années, avec près de 5 000 citations par an.

et de conjoncture démographique de la France. Un guide de soumission en ligne permet aux auteurs d'en savoir plus pour proposer leurs articles. Les articles peuvent désormais être envoyés en ligne dans les deux langues.

Population accueille des travaux originaux de chercheurs en démographie et dans des disciplines associées. En 2014, quatre volumes ont été publiés, soit au total 17 articles dont 1 dossier sur la conjoncture démographique en France (volume 2014-3) et 4 notes de recherche. Les auteurs sont en grande majorité des chercheurs étrangers. Près de 70 articles ont été soumis en 2014, dont plus de 50 % en anglais.

Les grands rendez-vous INTERNATIONAUX

L'Ined a tenu un stand aux grands colloques scientifiques internationaux : Aidelf (Bari), PAA (Boston) et EAPS (Budapest), permettant de présenter l'actualité et l'organisation scientifique de l'institut, l'accueil des doc-

torants et l'ensemble des publications éditées : ouvrages, bulletin, revue, etc. Et comme chaque année, les Éditions de l'Ined étaient présentes au Salon du livre de Paris et aux Rendez-vous de l'histoire à Blois pour toucher un plus large public.

LE FONDS DOCUMENTAIRE

le plus riche d'Europe en démographie

Bibliothèque de référence en démographie, pôle associé à la BnF (Bibliothèque nationale de France) depuis 1998, la bibliothèque de l'Ined couvre également de nombreuses autres disciplines : sociologie, histoire, économie, géographie, médecine. Sa spécificité réside également dans l'antériorité de ses collections et leur couverture internationale.

Le fonds documentaire, constitué d'ouvrages, de revues (dont une grande partie est dépouillée et analysée par les bibliothécaires-documentalistes), de recueils statistiques français et étrangers, est le plus riche d'Europe en démographie. À la fin de l'année 2014, il comprenait près de 130 000 documents dont la quasi-totalité est décrite et indexée dans une base documentaire, Inedoc, consultable gratuitement sur le web.

La bibliothèque de l'Ined est ouverte à tous les publics, l'accueil des lecteurs y est assuré par une équipe de bibliothécaires-documentalistes spécialisés. Cette équipe assure également un service questions-réponses sur les sujets démographiques, par courriel et par téléphone.



UN INSTITUT de dimension internationale

La reconnaissance internationale de l'Ined, historiquement forte, continue de se renforcer année après année. C'est le fruit d'une politique volontariste, à tous les niveaux de l'institut.

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS internationaux

Cette année, huit projets de l'Ined en cours bénéficient d'un financement sélectif européen. Au total, l'ensemble des projets en cours mobilisent 122 chercheurs étrangers, en plus de ceux de l'Ined et d'autres établissements français.

Certains projets de recherche sont intégrés à des enquêtes internationales. Erfi, qui a donné lieu à plusieurs publications en 2014 sur les relations familiales et intergénérationnelles (cf. p. 13) est la déclinaison française de la Gender and Generation Survey lancée dans plus de vingt pays.

Le projet Temper (migrations temporaires, migrations permanentes) a débuté en mars 2014, avec un financement de l'Union européenne. Temper est coordonné par l'équipe Migrinter de l'université de Poitiers, et inclut plusieurs chercheurs de l'Ined, ainsi que des collègues de six pays.

 www.temperproject.eu

L'Ined poursuit le développement de son réseau institutionnel. Six nouveaux accords-cadres sont venus s'ajouter aux dix déjà signés les années précédentes en France et à l'étranger. L'Ined est donc maintenant lié par un partenariat à l'Institut supérieur des sciences de la population (Burkina Faso), l'École Nationale de la Statistique, de la Planification et de la Démographie du Bénin, le Département de Démographie de l'Université de Montréal (Canada), l'Institut National de Statistica de Roumanie, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal), et le The Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute (NIDI) aux Pays-Bas.

Le NIDI, homologue néerlandais de l'Ined, est l'un des principaux centres européens de recherche en démographie.

Les congrès internationaux rythment la vie scientifique. L'Ined est fortement représenté à ces rendez-vous. Ils sont l'occasion de rencontrer ou revoir des collègues d'autres pays, de découvrir les thématiques ou les méthodes émergentes. C'est aussi un moyen de faire rayonner la recherche démographique française hors de nos frontières. Les éditions de l'Ined (voir p. 42) y tiennent un stand où sont disponibles un large éventail de publications. L'année 2014 a été riche en grands rendez-vous.



Catherine Daurèle,
Chargée de mission
à la Direction des Relations
Internationales et des Partenariats

COMMENT SOUTENEZ-VOUS LES PROJETS INTERNATIONAUX ?

« Depuis plusieurs années, l'Ined apporte un soutien important au développement de sa présence à l'international. Les moyens mis en place sont nombreux et variés : service de traduction, développement de partenariats éditoriaux internationaux, soutien à la participation aux grands colloques. Au sein de la Direction des relations internationales et des partenariats (Drip), cet appui est organisé autour de trois grands axes d'activités :

La recherche de financements et la gestion de projets.

L'année 2014 aura été marquée par la sélection d'un projet présenté en partenariat avec l'Université de Pennsylvanie (U-Penn) au National Institute of Health (NIH), qui démarrera en 2015.

Le soutien à la mobilité des démographes.

En 2014, le programme d'accueil des chercheurs étrangers a accueilli 68 chercheurs pour des périodes de deux semaines à plusieurs mois, alors que 3 chercheurs et 4 doctorants ont obtenu des soutiens financiers de la Drip pour organiser des séjours dans des organismes étrangers.

Le développement de partenariats internationaux.

Pas moins de 6 nouveaux accords-cadres ont été conclus. Sur ces trois axes, les efforts de l'Ined pour conserver une forte visibilité internationale ne datent pas de 2014. Cette année aura été celle de leur pérennisation. »

Chaque année, la Population Association of America (PAA) réunit des centaines de professionnels et de chercheurs dans une ville différente, à Boston en 2014. Les membres de l'Ined s'y rendent toujours nombreux.

D'autres organisations scientifiques internationales se réunissent tous les deux ans. L'association européenne des sciences de la population (EAPS) a tenu son congrès du 25 au 28 juin 2014 à Budapest, ainsi que son assemblée générale.

L'Association Internationale des Démographes de Langue Française (AIDELF), dont Sophie Pennec est secrétaire-générale et trésorière, s'est réunie à Bari (Italie). L'Ined y était le centre de recherche le plus représenté.

Certains congrès concernent exclusivement l'une des disciplines scientifiques qui nourrissent la démographie, souvent autour d'un thème. Ainsi l'International Sociological Association (ISA) a donné à son 18^e congrès à Yokohama (Japon) un fil rouge : les inégalités mondiales.

L'Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population (UIESP) n'a pas tenu de congrès mais a renouvelé ses instances en 2014. France Meslé est devenue secrétaire générale et trésorière, pour une durée de quatre ans.

Enfin la Chaire Quetelet de l'Université catholique de Louvain, a choisi Laurent Toulemon comme l'un des conférenciers invités de sa 40^e édition, à laquelle contribuaient également d'autres chercheurs Ined.

En plusieurs LANGUES ÉTRANGÈRES

Jamais les chercheurs de l'Ined n'avaient autant communiqué en langues étrangères dans leurs publications et les colloques. Environ 46 % de la production scientifique



de l'année était dans une autre langue que le français (42 % en anglais). Cela démontre les efforts continus pour diffuser les connaissances à l'ensemble de la communauté scientifique internationale. C'est aussi la preuve de l'ampleur des partenariats de travail noués avec des équipes de tous les continents. D'ailleurs presque une publication sur quatre (24 %) est co-signée avec un collègue étranger.

En outre, le site internet de l'Ined est entièrement bilingue français/anglais, de même que les périodiques éditées par l'institut (voir p. 40), ce qui permet également à des auteurs étrangers une large diffusion en français.

LA MOBILITÉ des chercheurs

Les liens avec l'étranger se sont développés également grâce à la mobilité des chercheurs. Ils étaient près de 70 collègues étrangers à séjourner à l'Ined durant l'année, dont une douzaine de doctorants ayant besoin d'utiliser des sources françaises. La durée moyenne de séjour est d'environ un mois. Les chercheurs de l'Ined, dans le sens inverse, ont effectué des séjours de longue durée. Cris Beauchemin, chargé de recherche, a été professeur invité à l'université de Montréal durant toute l'année universitaire 2014-2015, et Alain Blum, directeur de recherche a passé l'année au centre franco-russe de recherche en Sciences Humaines et Sociales à Moscou.

DES INVITÉS de marque

À l'occasion de la venue de personnalités importantes de la démographie mondiale, des conférences ont été organisées. **John R. Wilmoth**, directeur de la Division de la population des Nations unies, est venu le 5 septembre présenter le rôle de sa division. **Ron Lesthaeghe**, professeur émérite de l'Académie Royale Flamande de Belgique, a tenu le 24 novembre une conférence sur les « nouveaux mythes » qui entourent la fécondité en Europe. Tous les deux ont été filmés pour un court entretien disponible sur internet en vidéo en français et en anglais.



UN RÉSEAU scientifique

Les partenariats avec les universités et de nombreux acteurs de la recherche, placent l'Ined au cœur du paysage scientifique et empruntent de nombreuses formes.

Travailler en collaboration avec des collègues français et étrangers est profondément ancré dans la culture de l'Ined. Des liens personnels se nouent autour d'affinités et de recherches communes, puis des partenariats officiels sont conclus d'institution à institution, afin de les pérenniser et les approfondir. Par exemple, les universitaires accueillis à l'Ined en délégation (voir encadré), sont toutes et tous membres de laboratoires affiliés à iPOPs (voir p. 51).

DES UNITÉS « mixtes » de recherche

L'Ined est organisé en « unités » de recherche, qui regroupent les chercheurs autour d'une thématique ou d'une approche (voir p. 60) : fécondité, santé, genre, histoire, démographie économique...

La plupart sont exclusivement internes à l'institut, même si elles nouent de nombreux partenariats externes. D'autres sont des unités ou équipes « mixtes », parce qu'elles sont rattachées à au moins deux établissements. À travers ces entités mixtes, l'Ined est lié à des universités (Paris Descartes, Paris-Sud Orsay, Versailles-Saint-Quentin), des organismes de recherche (Inserm, IRD) ou d'autres partenaires scientifiques (Établissement Français du Sang).

L'ALLIANCE

Athéna

L'Ined est membre du directoire d'Athéna, l'alliance thématique consacrée aux sciences humaines et sociales (SHS). Cette alliance a quatre homologues dans les autres secteurs de la recherche, sciences de la vie et de la santé, environnement, technologies de l'information, et énergie. Elle est un lieu privilégié où peuvent être discutées les orientations à donner à la recherche en SHS, les moyens de les promouvoir au sein de la recherche scientifique dans son ensemble, ou encore en dresser des états des lieux.

L'alliance remplit plusieurs fonctions. Dans le cadre du financement européen de la recherche (« Horizon 2020 »), elle sert de relais entre les chercheurs et les instances de



Olivia Samuel,
Démographe à l'université
Versailles Saint-Quentin

L'ACCUEIL EN DÉLÉGATION À L'INED

« J'ai été accueillie en délégation à l'Ined, dans l'unité « démographie, genre et sociétés », durant un an et demi, grâce à un financement d'iPOPs (voir p. 51) et de l'institut. Pendant cette période j'ai été déchargée de mes enseignements et autres responsabilités à l'Université Versailles-Saint-Quentin et au Laboratoire Printemps, où je suis maîtresse de conférence en démographie.

J'étais jusque-là chercheuse associée à Pôle Suds et co-rédactrice en chef de la revue Population. Cette délégation m'a permis de renforcer des collaborations avec des chercheurs de l'Ined et de profiter des conditions de travail particulièrement appréciables grâce aux services d'appui à la recherche, à la bibliothèque, aux nombreuses manifestations scientifiques qui s'y déroulent, à la prise en charge financière de missions, etc.

J'ai pu pleinement me consacrer à plusieurs projets de recherche collectifs et à mon habilitation à diriger des recherches. J'ai en particulier travaillé sur deux projets sur l'enfance et la parentalité. Le premier réalisé dans le cadre de l'enquête Elfe et de l'ANR, « Venir au Monde », est consacré à la socialisation de genre dans la prime enfance ; le second s'inscrit dans le projet de l'Ined SLAM (Suivi Longitudinal au Mali) et l'ANR DyPE (Dynamique de la parentalité et de l'enfance) et porte sur l'environnement familial des enfants et ses effets sur leur devenir en milieu rural malien. »

Bruxelles. L'Alliance appuie de manière groupée les propositions de thématiques des chercheurs français, afin que les futurs appels à projets rédigés à Bruxelles en tiennent compte. Dans une logique similaire, Athena contribue aussi à la programmation des financements attribués par l'ANR (voir p. 32).

LE CAMPUS Condorcet

L'Ined déménage ! Il est encore trop tôt pour faire les cartons, mais l'institut connaît déjà sa future adresse et la date de son déménagement, en 2019. Il est en effet l'un des dix membres fondateurs du Campus Condorcet, qui constituera une véritable Cité des humanités et des sciences sociales. La plus grande partie du campus, dont le siège social de l'Ined, s'installera au cœur d'Aubervilliers, ville de proche banlieue parisienne desservie par le métro et le tramway, tandis que le quartier parisien de la porte de La Chapelle accueillera plus de 5 000 étudiants.

En 2014 la phase immobilière du projet a connu des avancées décisives, avec l'acquisition des parcelles et la démolition d'anciens bâtiments sur le site, et la poursuite du dialogue compétitif avec les groupements dont le lauréat construira le nouveau siège de l'Ined. Fin 2019, l'Ined sera en effet parmi les premiers à s'installer sur le Campus, dans un bâtiment construit sous la forme d'un partenariat public-privé. Au total, le campus rassemblera environ 18 000 personnes, dont 4 200 chercheurs et universitaires appartenant à une centaine d'unités de recherche, 4 800 doctorants, et 900 personnels administratifs.

Le campus offrira des conditions de travail de haut niveau. On y trouvera notamment un centre de conférences, des logements pour les étudiants et les chercheurs invités de passage, ainsi qu'un hôtel à projets, pour le personnel des projets de recherche temporaires.

Le Grand Équipement Documentaire, rassemblant 43 bibliothèques scientifiques actuellement séparées, sera un des poumons du campus. En décembre 2014, l'agence Portzamparc a remporté le concours d'architecture lancé par la région Île-de-France pour sa construction. Véritable centre de savoir, ou *learning center*, il accueillera des expositions, des conférences, une librairie, etc. La majeure partie des collections, 29 des 40 kilomètres de rayonnages, sera en accès libre aux lecteurs. Mais on pourra également y travailler en wifi, consulter des documents numériques à distance, ou encore réserver en ligne, grâce à une offre numérique complète.

Le campus a d'ores et déjà un programme scientifique. Des conférences ont lieu chaque année dans différents sites d'Aubervilliers, autour d'un thème annuel. En 2014-2015, chaque mois un nouveau spécialiste a exploré le thème « Filles et garçons : le genre fait-il la différence ? ». Gilles Pison, directeur de recherches, intervenait le 24 novembre autour du fait que « on ne naît plus femme ou homme par hasard » et Éric Brian, chercheur associé à l'Ined, accompagné de Marie Jaisson, le 18 mai 2015, sur « Naître fille ou garçon, trois siècles d'enquête ».

 www.campus-condorcet.fr

LES COMMUNAUTÉS d'universités et d'établissements (COMUE)

La loi du 22 juillet 2013 a créé des Communautés d'universités et établissements. Leur objectif est de fédérer plusieurs entités géographiquement proches autour d'un projet scientifique commun, dans un ensemble suffisamment important pour porter des projets d'ampleur internationale.



L'Ined a choisi de rejoindre deux Comue, avec les membres desquelles des liens nombreux et anciens existent, pour l'enseignement de la démographie et pour des projets de recherche.

Université Sorbonne Paris Cité



Cette Comue est composée de 13 membres, dont 8 universités et établissements d'enseignement supérieur, et 5 organismes de recherche : Ined, CNRS, IRD, Inserm, et Inria.

Ce vaste ensemble totalise près de 16 000 personnels, dont 10 300 chercheurs et enseignants-chercheurs. LUSPC a fait le choix de combiner le plus vaste éventail de disciplines possibles, des sciences humaines et sociales à la santé, les mathématiques, les sciences de la terre et de l'univers.

 www.sorbonne-paris-cite.fr

heSam Université



La Comue heSam Université est constituée de 11 membres, dont l'Ined, et 3 membres affiliés. Ses 2 000 chercheurs et enseignants-chercheurs et ses 88 000 étudiants couvrent environ 60 disciplines scientifiques, avec une forte dominante de sciences humaines et sociales.

À l'Ined, le projet DéfiChine, dirigé par Isabelle Attané et qui regroupe des chercheurs de plusieurs laboratoires français et étrangers, a obtenu le soutien financier d'heSam. Ce projet étudie les conséquences du déficit de femmes en Chine, notamment sur le marché matrimonial et sur les comportements des hommes célibataires.

 www.hesam.eu

DES PARTENARIATS pluridisciplinaires

Sans exhaustivité, on peut mentionner des groupements récents dont l'Ined est officiellement partie prenante. Le 1^{er} janvier 2014 a été créé un « **groupement de recherche** » (GDR) sur les questions de longévité et de vieillissements. Ce GDR est une structure de coordination entre de grandes instances de recherche sur ces vastes thématiques. L'objectif est de croiser les compétences et les résultats de démographes, sociologues, économistes, épidémiologistes, car ces sujets sont complexes et doivent être abordés sous différents angles. Le GDR, dont l'Ined fait partie, favorisera les échanges de connaissances et de compétences, et la coordination de projets entre équipes d'horizons variés.

 <http://gdr.site.ined.fr>

L'Institut du genre est un groupement d'intérêt scientifique, formé par 34 partenaires, dont l'Ined. Il favorise les recherches sur le genre à travers des manifestations scientifiques ou le soutien à des publications, des séjours de recherche ou encore des traductions. Il a organisé en septembre 2014, à Lyon, un important congrès des études de genre en France. L'Ined est représenté à son comité directeur.

 <http://institut-du-genre.fr>

Le CIST, Collège international des sciences du territoire, est un réseau scientifique et la vitrine des recherches françaises dans ce domaine. Son deuxième colloque international (27-28 mars 2014) avait pour thème « Fronts et frontières des sciences du territoire ». France Guérin-Pace en est directrice-adjointe.

 www.gis-cist.fr

L'ARDIS, Alliance de recherche sur les discriminations, rassemble pour sa part des centres situés en Île-de-France. Elle contribue au financement de recherches et organise chaque année un colloque sélectif. Elle est présidée par Patrick Simon, et le comité directeur compte aussi une chercheuse associée à l'Ined, Dominique Meurs.

 www.ardis-recherche.fr

LES MEMBRES du campus Condorcet

Le campus est formé de 10 entités, dont certaines sont réparties sur plusieurs sites et ne seront pas exclusivement à Aubervilliers :

le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'École nationale des chartes, l'École pratique des hautes études, la Fondation Maison des sciences de l'Homme (FMSH), l'Ined, et quatre universités, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne nouvelle Paris 3, Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, Paris 13.



INVESTISSEMENTS d'Avenir

Le plan « Investissements d'avenir » a été lancé en 2010 pour favoriser la recherche et l'innovation. Les fonds du Grand Emprunt lancé par l'État sont attribués en plusieurs phases, par des jurys indépendants. L'Ined est particulièrement mobilisé dans ces investissements, à travers les dispositifs qu'il porte, et ceux dont il est activement participant.

iPOPs

LABoratoire d'EXcellence
iPOPs
individus, populations, sociétés

L'Ined est au cœur d'iPOPs, qu'il héberge et dont il est l'organisme porteur. « Individus, populations, sociétés », est ce qu'on appelle un laboratoire d'excellence, ou « Labex ». Il soutient l'enseignement et la recherche démographique en France, en utilisant plusieurs leviers.

Le premier d'entre eux est le soutien aux doctorants. Chaque année plusieurs contrats de 3 ans sont attribués à des étudiants, dûment sélectionnés par un comité scientifique. Des bourses ponctuelles financent également des séjours de recherche de doctorants.

Ce soutien apporté à la période de la thèse prend aussi deux autres formes. Des étudiants de l'école doctorale européenne de démographie (trois étudiants en 2013-14), qui se tenait cette année à Varsovie, sont également financés pour un an.

Enfin, iPOPs apporte son financement à l'école doctorale d'été consacrée au genre, également labellisée par le campus Condorcet. Une vingtaine de doctorants, pour moitié issus d'établissements du Campus, ont ainsi bénéficié de cette formation intensive de trois jours.



RESO DEMO
Resodemo est un autre module de formation en démographie porté par iPOPs, ouvert aux étudiants de master 2, doctorants et post-doctorants. Organisé en sessions de deux à cinq jours, il met l'accent sur des questions théoriques et méthodologiques, en s'appuyant sur les travaux en cours des participants.

Le Labex sélectionne et finance également des post-doctorats de 1 à 2 ans. Trois candidatures ont été retenues en 2014.

Les chercheurs confirmés sont le dernier type de chercheurs auxquels iPOPs apporte son soutien. Depuis 2012, Benoît Rapoport est le titulaire de la chaire mixte Ined-Paris 1, d'une durée de 5 ans. Accueilli à l'Ined, il travaille notamment sur les stratégies matrimoniales et les enjeux économiques de la vie en couple.

Pour une durée plus courte (6 mois à 1 an), cinq universitaires ont bénéficié d'un accueil en délégation à l'Ined (voir p. 47), c'est-à-dire une décharge partielle de leurs enseignements afin de se consacrer à un projet de recherche et/ou la préparation d'une habilitation à diriger des recherches.

Cinq nouveaux laboratoires se sont affiliés à iPOPs en 2014. Ils dépendent des universités Jules Verne Picardie, Paris Diderot, Valenciennes/Hainaut-Cambrésis, Lille I et Cergy-Pontoise.

 www.ipops.fr/

ELFE



Elfe tient une place particulière à l'Ined. L'Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance (voir aussi p. 17), est une enquête très ambitieuse par sa taille, sa durée, sa dimension pluridisciplinaire et le nombre de ses partenaires (dix). L'Ined coordonne le projet et l'héberge dans ses locaux. Elfe est l'une des quelques grandes « cohortes » d'enfants existant dans le monde. Les 18 300 enfants entrés dans l'étude à leur naissance en 2011, seront ainsi suivis régulièrement durant toute leur enfance, et jusqu'à leurs 20 ans.

L'ampleur et la qualité du projet ont convaincu le jury des Investissements d'Avenir de le soutenir.

L'une des originalités d'Elfe est d'aborder l'ensemble des facteurs qui interviennent dans le développement de l'enfant, qu'ils soient sociaux, biologiques, ou environnementaux. Les données sont donc de natures très diverses (entretiens téléphoniques, questionnaire au médecin traitant et à l'enseignant, visite à domicile, prélèvements de poussières dans le logement, recueils d'échantillons biologiques...), ce qui permet leur mise en relation. Près de vingt groupes de travail thématiques fonctionnent simultanément, en interaction les uns avec les autres.

Avant d'être déployée au niveau national, l'enquête a fait l'objet d'une version plus réduite, une enquête « pilote » débutée en 2007 et qui a suivi exactement les mêmes étapes. Elle permet de tester au fur et à mesure la faisabilité de l'étude et la méthodologie, de mesurer les difficultés soulevées, et d'anticiper les améliorations qui seraient nécessaires pour la version à grande échelle. Quatre ans avant la cohorte nationale, tout est déjà testé auprès d'environ 500 familles.

 <http://www.elfe-france.fr>



RE-CO-NAI

L'Ined est le coordinateur de l'Equipex Re-co-nai, plateforme de Recherche sur les Co-hortes d'enfants suivis depuis la Naissance. Cette infrastructure de recherche contiendra les données des deux cohortes d'enfants Elfe et Epipage 2. Cette dernière concerne spécifiquement un échantillon d'enfants prématurés nés en 2011 (sur le modèle de l'enquête de 1997 qu'elle réplique), suivis jusqu'à leurs 12 ans. Ces données variées (échantillons biologiques, questionnaires...) nécessitent des conditions particulières de conservation et d'anonymisation. Re-Co-Nai permettra à la communauté scientifique d'accéder à ces données, pour une meilleure connaissance du développement des enfants et des facteurs qui l'influencent.

Progressivement, les données collectées et « apurées » (voir p. 31) sont versées à cet équipement. En 2014, ce sont les données de l'enquête recueillies en maternité et aux 2 mois des enfants qui ont été intégrées.

Depuis la mise en place de cet Equipex, 28 projets de recherche ont déjà bénéficié de l'accès aux données de Elfe grâce à cette plateforme.

OSE



OSE (Ouvrir la science économique) est porté par l'École d'Économie de Paris, avec l'Ined et 5 autres laboratoires partenaires français et étrangers, dont l'Ined.

Il comporte notamment un volet recherche auquel participe l'Ined. L'un des 5 axes thématiques de recherche, « inégalités et économie publique », est co-dirigé par Carole Bonnet. Il est mis en œuvre sous forme d'ateliers qui visent à la fois à dresser un état des lieux des recherches existantes sur un thème précis, et d'envisager les nouvelles approches, méthodes, données, qui permettraient d'aller plus loin.

Deux autres ateliers sont co-animés par des chercheurs de l'Ined. Le premier, consacré aux « inégalités géographiques et urbaines » et co-animé par Laurent Gobillon, a tenu trois séances entre janvier et novembre 2014. L'atelier « économie démographique », co-animé par Carole Bonnet, s'est tenu à huit reprises.

Un projet ambitieux a vu le jour au cours de ce deuxième séminaire. L'objectif est d'introduire la notion d'âge

dans la comptabilité nationale afin de mieux mesurer les flux économiques entre les âges et contribuer aux travaux sur les transferts intergénérationnels. Le projet a rejoint un réseau international dirigé par Ronald Lee (UC Berkeley) et Andrew Mason (University of Hawaii), et l'équipe française fait partie depuis janvier 2014 du projet européen AGENTA sur des thématiques similaires.

C'est aussi avec le soutien d'OSE que l'unité Démographie Économique de l'Ined a organisé un atelier « Divorce et Pensions alimentaires » en octobre.

 www.parisschoolofeconomics.eu/fr/grand-emprunt-2011/labex-ose-ouvrir-la-science-economique/

DIME-SHS

DIME-SHS est un « Equipex », doté par le jury des Investissements d'avenir d'un financement pour la période 2010-2019. Le projet d'ensemble est porté par Sciences-po, mais l'Ined co-réalise l'un des volets, le panel Elipss : Enquête longitudinale par Internet pour les sciences sociales (SHS). Le projet consiste à réaliser des enquêtes par voie électronique, grâce aux tablettes fournies aux interrogés, dont les données pourront être réutilisées par la communauté scientifique. Il s'agit d'un panel, c'est-à-dire d'un groupe de personnes dont la composition restera fixe dans le temps.

À terme, le panel devrait compter 4 000 personnes (contre 1 039 actuellement) représentatives de la population métropolitaine de 18 à 75 ans, qui s'engagent à répondre durant l'année à une dizaine d'enquêtes de 30 minutes environ. Fin 2014, 25 enquêtes avaient été réalisées depuis le début du projet.

Le réseau Quetelet est l'un des participants à Dime-SHS. Ce réseau est lui-même un partenariat entre des centres de recherche – dont l'Ined – et des universités. Il favorise la mise à disposition des données quantitatives en SHS auprès de la communauté scientifique. Il est par ailleurs membre du CESSDA, le réseau européen des archives de données pour la recherche, et pilote le département « CESSDA France » au sein de la très grande infrastructure de recherche PROGEDO (PROduction et la GEstion des DONnées en sciences humaines et sociales), dont l'Ined est également membre.

 www.sciencespo.fr/dime-shs/



FORMER les chercheurs de demain

L'une des missions de l'Ined est de « former à la recherche et par la recherche ». Pour cela, une grande partie des membres de l'institut enseignent, en plus de leurs fonctions principales. L'Ined accueille aussi en son sein de jeunes chercheurs qui y préparent leur doctorat, ou sont en post-doctorat.

ENSEIGNER dès l'après-bac

Durant l'année universitaire 2013-14, pas moins de 72 chercheurs et ingénieurs de l'Ined ont donné des cours. Le nombre d'heures enseignées est élevé : 2 582 heures de cours, en hausse par rapport aux années précédentes. Ce dynamisme permet à l'Ined d'entretenir des relations avec un grand nombre d'universités et établissements d'enseignement supérieur. Une grande partie de ces enseignements, de licence et de master, sont donnés à l'université (à Paris, Strasbourg, Amiens, etc.). D'autres sont donnés à l'École nationale supérieure de Sécurité sociale, à l'École nationale de la Magistrature, à Sciences po, ou encore dans différentes écoles d'ingénieurs.

L'Ined ayant noué des liens avec de nombreux pays étrangers (voir p. 44), une partie des enseignements sont aussi donnés hors de France : Bénin, Grèce, Inde, Tunisie, Myanmar, Russie...

LA THÈSE : encore étudiants, déjà chercheurs

En 2013-14, l'Ined a accueilli dans ses murs 38 étudiants inscrits en thèse. Ces jeunes chercheurs en formation ont été sélectionnés par un comité scientifique. Presque toutes et tous sont inscrits dans une université française, et à l'étranger pour deux d'entre eux. À l'image des chercheurs de l'institut, ces étudiants relèvent de différentes disciplines : démographie, histoire, économie, épidémiologie, sociologie, statistiques, anthropologie, sciences politiques. Ils bénéficient à l'Ined de conditions matérielles favorables, ainsi que d'un encadrement scientifique, par leur directrice ou directeur de thèse ou en complément.

La totalité de ces « doctorants » bénéficient d'un financement, souvent par leur université. L'Ined et le laboratoire d'excellence iPOPs (voir p. 51) financent à eux seuls 23 d'entre eux. L'accueil à l'Ined comprend un bureau et un poste de travail, ce que peu d'écoles doctorales ont en mesure de fournir, ainsi que l'accès à de nombreuses formations méthodologiques et statistiques. Mais l'accueil va



PRIX

Suite à l'obtention du grade de docteur le 17 novembre 2014, **Mathieu Ichou** a remporté le Postdoctoral Prize Research Fellow in Sociology Nuffield College, afin de poursuivre ses recherches à l'University of Oxford.

au-delà : les doctorants sont rattachés à l'une des unités de recherche et sont en partie associés aux travaux de celle-ci. Ils ont chacun pour tuteur un ou deux chercheurs de l'Ined qui les accompagnent et les aiguillent.

L'Ined apporte également un soutien financier à l'École doctorale européenne de démographie (EDSD), localisée à l'étranger. Trois étudiants y ont été financés pour un an, au titre de l'année universitaire 2013-14.

Cinq de ces 38 doctorants ont soutenu leur doctorat en 2014, dont Svetlana Poniakina (voir p. 25).

Parmi eux, Vincent Lignon, dans sa thèse, a questionné le lien entre études et revenus dans le couple. Dans l'ensemble, hommes et femmes ont tendance à former un couple avec une personne qui a sensiblement le même parcours éducatif, ce qu'on appelle « l'homogamie » éducative. Ce type d'unions atténue les inégalités de revenus entre les membres du couple, même si ce bénéfice est assez tenu pour les femmes diplômées du supérieur.



VINCENT LIGNON,

« Transitions familiales, professionnelles et investissements éducatifs : analyse par microsimulation dynamique », Doctorat de Sciences économiques de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2014.

Vibhuti Mendiratta a terminé sa thèse d'économie par une quatrième année à l'Ined. Les trois chapitres de son travail portent sur les inégalités de genre dans les pays en développement, et s'efforcent de proposer des pistes d'action pour les politiques publiques. Elle aborde notamment les inégalités de genre en matière de santé en Inde. Elle se penche aussi sur l'impact de la certification de propriété des terres au Bénin, une procédure qui joue en défaveur des possédants les plus faibles, les femmes notamment, alors même qu'elle serait censée garantir leurs droits.



VIBHUTI MENDIRATTA,

“Essays on gender issues in developing countries”, Doctorat de Sciences économiques de l'EHESS, 2014.

QUI PEUT diriger une thèse ?

En France, l'inscription en doctorat se fait exclusivement dans le cadre d'une « école doctorale » rattachée à une université ou un établissement d'enseignement supérieur. Être soi-même titulaire d'un doctorat est suffisant pour être membre d'un jury de thèse, mais pas pour en diriger une. Dans la plupart des disciplines il existe une « habilitation à diriger des recherches » (HDR), délivrée à des chercheurs ou universitaires déjà confirmés, après présentation de travaux inédits. Beaucoup de chercheurs et chercheuses de l'Ined sont titulaires d'une HDR, et d'autres peuvent eux aussi diriger des thèses, soit parce qu'ils ont une thèse d'État, ou sur autorisation expresse d'une école doctorale, ou encore en tant que directeur d'études à l'EHESS.

Au total, 43 % des chercheurs de l'Ined et chercheurs-associés peuvent diriger une thèse.

POST-DOCTORAT : comment entrer dans la carrière

Dans le parcours d'un jeune chercheur, il est désormais fréquent d'effectuer un contrat « post-doctoral ». Comme leur appellation l'indique, ces contrats de recherche, d'une durée d'un à deux ans, sont en grande partie consacrés à la valorisation de la thèse, en premier lieu par des publications. En 2014, le comité scientifique a sélectionné deux candidats, qui ont effectué leur post-doctorat à l'Ined.

L'Ined joue donc un rôle actif à tous les stades de la formation des étudiants et futurs chercheurs, avant, pendant et après le doctorat, et contribue ainsi au renouvellement de la recherche démographique.



Claire Thibout,

Accueillie en doctorat à l'Ined

QUE VOUS A APPORTÉ L'ACCUEIL DOCTORAL À L'INED ?

« L'Ined réunit des chercheurs s'intéressant tous à la démographie, mais dont les approches et thématiques sont très diverses. J'ai eu la chance de rencontrer des démographes, historiens, sociologues, mais aussi des économistes utilisant les mêmes enquêtes que moi et experts en outils statistiques. J'ai eu de nombreuses occasions d'échanger avec eux : atelier doctorants, journée doctorale, réunions de mon unité... Cela m'a offert un cadre de travail extrêmement favorable.

Les modèles économiques peinent à expliquer pourquoi les femmes continuent d'effectuer la majorité des tâches domestiques, et pourquoi les filles choisissent des filières moins prestigieuses et rémunératrices alors qu'elles réussissent aussi bien que les garçons à l'école.

À partir d'un panel d'élèves français, ma thèse montre que les filles semblent sous-estimer leurs compétences en Sciences lors du choix d'une classe préparatoire, ce qui pourrait être dû à un stéréotype selon lequel elles seraient moins compétentes que les garçons dans ces matières. Au sein des couples, les individus pourraient croire que les femmes sont plus productives pour les tâches domestiques, et des simulations mettent en évidence que l'investissement des hommes dans les tâches domestiques est plus sensible à l'affaiblissement de cette croyance qu'à une réduction de l'écart salarial. Les incitations monétaires ne semblent pas permettre d'infléchir à elles-seules la tendance, agir sur les croyances représente un vecteur clé pour inciter les comportements à s'approcher de l'efficacité. »

Efficacité et stéréotypes de genre : applications à l'allocation des ressources dans les ménages et aux choix éducatifs, Doctorat de Sciences économiques de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2014.



GOUVERNANCE ET ORGANISATION

au 31 décembre 2014

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration, outre l'approbation du budget de l'établissement, s'assure que les activités de l'institut s'inscrivent dans les orientations définies par les tutelles et qu'il a approuvées (les orientations stratégiques et le Contrat d'objectifs). Il est également consulté sur les questions stratégiques concernant l'institut.

MEMBRES DE DROIT

Président : M. Patrice Duran, ENS Cachan

- M. Jacques Dubucs, vice-président, Direction générale de la recherche et de l'innovation, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- M. Benoît Debosque (suppl.), Direction générale de la recherche et de l'innovation, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- M. Frank Von Lennep, vice-président, directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Ministère des affaires sociales et de la santé
- M. Jean-Louis Lheritier (suppl.), chef de service de la DREES, Ministère des affaires sociales et de la santé
- M. Romain Roussel, adjoint à la Sous-direction "Synthèses, études économiques et évaluation", Ministère des affaires sociales et de la santé
- Mme Valérie Ulrich (suppl.), chargée de mission à la MIRE, Ministère des affaires sociales et de la santé
- Mme Isabelle Kabla-Langlois, Direction générale de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- M. Marc Filser (suppl.), Direction générale de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- M. Luc Derepas, directeur général des étrangers en France, Ministère de l'intérieur
- Mme Marie-Hélène Amiel (suppl.), chef du département des statistiques, des études et de la documentation, Ministère de l'intérieur
- M. Jean-Luc Tavernier, directeur général de l'Insee, Institut national de la statistique et des études économiques
- M. Fabrice Lengart (suppl.), directeur des statistiques démographiques et sociales à l'INSEE
- Mme Sabine Fourcade, directrice générale de la cohésion sociale, Ministère des affaires sociales et de la santé

- Mme Isabelle Grimault (suppl.), sous-directrice de l'enfance et de la famille, Ministère des affaires sociales et de la santé

REPRÉSENTANTS DES UTILISATEURS DES TRAVAUX (organisations syndicales et professionnelles et associations)

- M. Patrick Aubert, secrétaire général adjoint du Conseil d'orientation des retraites
- M. Dominique Balmory, président de l'Union interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux
- Mme Valérie Lamoot, conseillère confédérale à l'espace vie syndicale de la CGT
- Mme Guillemette Leneveu, directrice générale de l'Union nationale des associations familiales

PERSONNALITÉS COMPÉTENTES DANS LE DOMAINE DE LA POPULATION OU DES DISCIPLINES CONNEXES

- M. Philippe Askenazy, directeur de recherche au CNRS-École d'économie de Paris
- M. Olivier Galland, directeur du Groupe d'études des méthodes de l'analyse sociologique (GEMASS)
- Mme Sylvie Lambert, directrice de recherche à l'INRA-LEA et professeur à l'École d'économie de Paris

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU CA

- M. Yann Périn, ingénieur d'études
- M. Patrick Simon, directeur de recherche
- M. Laurent Toulemon, directeur de recherche
- Mme Karine Wigdorowicz, assistante-ingénieure

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique évalue les orientations scientifiques de l'institut et donne un avis consultatif sur la politique de l'établissement ou toute question touchant à l'activité scientifique, ainsi que sur les profils de recrutement de nouveaux chargés de recherche. Il est constitué de quatre collègues qui réunissent des experts scientifiques extérieurs dont certains étrangers, des représentants élus du personnel, des représentants d'organismes d'études et de statistiques et des utilisateurs des travaux de l'Ined.

MEMBRES NOMMÉS

Président : M. Gustavo de Santis, université de Florence

- Mme Hania Zlotnik, vice-présidente, ancienne directrice de la division de la population à l'ONU
- M. Christophe Bergouignan, professeur de démographie à l'Université de Bordeaux IV
- Mme Laura Bernardi, professeure de Sociologie et Démographie, Université de Lausanne
- Mme Anna Cabré, professeure de géographie humaine à l'Université Autonome de Barcelone
- M. Pierre Chauvin, directeur de recherche à l'INSERM
- Mme Agnès Gramain, professeure d'économie à l'Université de Paris I
- M. Koffi N'Guessan, directeur de l'ENSEA à Abidjan

En qualité de représentants d'organismes d'études et de statistiques

- M. Hervé Bouhlool, économiste senior, OCDE
- M. Paul Dourgnon, maître de recherche à l'IRDES
- Mme Marie Reynaud, responsable de l'Unité d'études démographiques à l'INSEE
- Mme Magda Tomasini, sous-directrice chargée de l'observation de la solidarité à la DREES

En qualité de représentants des utilisateurs des travaux de l'institut

- M. Cédric Afsa, sous-directeur des synthèses statistiques à la DEPP
- Mme Sandrine Dauphin, responsable du Département d'animation de la recherche à la CNAF
- Mme Lucie Gonzales, économiste statisticienne, secrétaire générale du Haut Conseil à la famille
- M. Vincent Poubelle, directeur des statistiques et de la prospective à la CNAV

MEMBRES ÉLUS PAR LE PERSONNEL

- Mme Catherine Daurèle, ingénieure d'étude
- Mme Géraldine Duthé, chargée de recherche
- Mme Elisabeth Morand, ingénieure de recherche
- M. Arnaud Régnier-Loilier, chargé de recherche
- Mme Christine Théré, directrice de recherche

COMMISSION D'ÉVALUATION

Pour l'évaluation de ses chercheurs, l'Ined dispose d'une commission d'évaluation composée à part égale d'experts

externes et internes. Cette commission siège également comme jury d'admissibilité pour les recrutements de chercheurs et leurs promotions.

MEMBRES NOMMÉS

Président : M. Richard Marcoux, directeur de l'ODSEFM.

- M. George Alter, directeur de l'ICPSR
- M. Jérôme Bourdieu, directeur de recherche à l'INRA-PSE
- Mme Catherine Gourbin, professeure à l'Université Catholique de Louvain
- Mme Catherine Le Galès, directrice de recherche à l'INSERM
- Mme Catherine Marry, directrice de recherche au CNRS

MEMBRES ÉLUS

- Mme Isabelle Attané, directrice de recherche
- Mme Catherine Bonvalet, directrice de recherche
- Mme Élise de La Rochebrochard, directrice de recherche
- M. Lionel Kesztenbaum, chargé de recherche
- Mme Éva Lelièvre, directrice de recherche
- M. Olivier Thévenon, chargé de recherche

COMITÉ D'ÉTHIQUE

MEMBRES NOMMÉS AU TITRE DES PERSONNELS DE L'INED

- M. Michel Bozon, directeur de recherche
- Mme Nancy Grynszpan, CIL / cheffe du service juridique
- M. Stéphane Legleye, chef du service des enquêtes et des sondages
- M. Claude-Valentin Marie, conseiller pour les migrations internationales et l'Outre-mer
- M. Jean-Marc Rohrbasser, délégué à la déontologie
- M. Jacques Véron, directeur de recherche

MEMBRES NOMMÉS AU TITRE DES PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES

- Mme Armelle Andro, Université Paris I (IDUP)
- Mme Martine Bungener, CNRS (CERMES-3)
- Mme Annabel Desgrées Du Loû, IRD
- M. Jean-Pierre Le Gléau, INSEE
- Mme Cécile Lefèvre, Université Paris Descartes
- Mme Godeliève Masuy-Stroobant, Université catholique de Louvain-la-Neuve

ORGANIGRAMME

au 31 décembre 2014



CRÉDITS PHOTOS :

© Gaëtan Heuzé - couverture, © Colette Confortès/Ined - p. 2, 19, 21, 24, 27, 35, 36, 39, 44, 54, © Raphael de Bengy/Ined - p. 3, 30, 42, 53, © RMN - p. 4, © Robcartorres/Fotolia - p. 4, © Gstudio group/Fotolia - p. 5, © tackgalichstudio/Fotolia - p. 5, CC Matej Kastelic - p. 5, © archideaphoto/Fotolia - p. 6-7, CC Emilia Tjernström - p.11, © Sorana Toma - p. 12, CC Mo Riza - p. 13, CC Autan - p. 14-15, © Didier adam/Fotolia - p. 18, © Diane Grimonet/Fotolia - p. 20, CC Florian Ramel - p. 22-23, CC Pelle - p. 25, CC Jean-Pierre Dalbéra - p. 28, © Thérèse Locoh - p. 37, CC Leaf Languages - p. 37, © Zaria Maxim/Fotolia - p. 38, © KomiŞar/Fotolia - p. 43, © arsdigital/Fotolia - p. 45, © Elizabeth de Portzamparc/Conseil régional Île-de-France - p. 49, CC Slices of light - p. 50, © Claire Thibout - p. 55.

IMPRIMERIE :

Merico Delta Print - Bozouls





www.ined.fr

Institut National
d'Études Démographiques
133, boulevard Davout
75980 Paris Cedex 20 France